

# RAPPORT DE GESTION & COMPTES ANNUELS

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 05 JUIN 2025  
INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

**EXERCICE 2024**

VOYAGEURS DU MONDE | **VOLUME 4**



**VOYAGEURS DU MONDE**

DEPUIS 1979

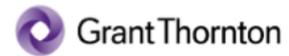
# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**EXERCICE 2024**



**VOYAGEURS DU MONDE**

DEPUIS 1979



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

**GRANT THORNTON**  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

# Voyageurs du Monde

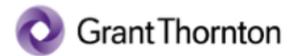
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024  
Voyageurs du Monde  
55 rue Sainte-Anne - 75002 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

**GRANT THORNTON**  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : 29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine  
632013843 RCS NANTERRE



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

**GRANT THORNTON**  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## Voyageurs du Monde

55 rue Sainte-Anne - 75002 PARIS

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Voyageurs du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 6.12. "Chiffre d'affaires" de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 65 699 milliers d'euros, et les marques dont le montant net s'élève à 41 123 milliers d'euros, tel qu'il est présenté dans le tableau de la note 8.1 « Immobilisations incorporelles » détaillant les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2024, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 6.1 « Ecarts d'acquisition » et 6.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

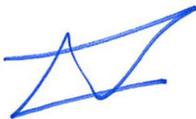
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense, le 8 avril 2025

KPMG S.A.



Rémi Toulemonde  
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2025

GRANT THORNTON

Virginie  
PALETHORPE



Digitally signed by  
Virginie PALETHORPE  
Date: 2025.04.08  
20:01:50 +02'00'

Virginie Palethorpe  
Associée

# VOYAGEURS DU MONDE

LE SPÉCIALISTE DU VOYAGE SUR MESURE ET DU VOYAGE D'AVENTURE

Rapport  
Annuel

31 décembre

2024

Période de 12 mois

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b><u>BILAN CONSOLIDE (EN MILLIERS D'EUROS)</u></b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b><u>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</u></b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b><u>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE</u></b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b><u>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b><u>REGLES ET METHODES DE CONSOLIDATION</u></b>	<b>9</b>
5.1	REFERENTIEL COMPTABLE	9
5.2	PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION	9
5.3	DATE D'ARRETE DES COMPTES	13
5.4	ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES AU GROUPE	13
5.5	TITRES D'AUTOCONTROLE	13
5.6	PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS	13
<b>6</b>	<b><u>REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES</u></b>	<b>14</b>
6.1	ECARTS D'ACQUISITION	14
6.2	CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES EXPRIMES EN DEVISES	15
6.3	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
6.4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15
6.5	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16
6.6	TITRES MIS EN EQUIVALENCE	16
6.7	STOCKS	16
6.8	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	17
6.9	PROVISIONS	17
6.10	IMPOTS DIFFERES	17
6.11	COMPTABILISATION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN DEVISES	18
6.12	CHIFFRE D'AFFAIRES	18
6.13	MARGE BRUTE	18
6.14	RESULTAT D'EXPLOITATION ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	18
6.15	ENGAGEMENTS HORS BILAN	19
<b>7</b>	<b><u>COMPARABILITE DES COMPTES ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION</u></b>	<b>20</b>
<b>8</b>	<b><u>NOTES RELATIVES AU BILAN</u></b>	<b>21</b>
8.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21
8.2	ECARTS D'ACQUISITION	23
8.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25
8.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26
8.5	STOCK ET EN-COURS	27
8.6	CREANCES D'EXPLOITATION, AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	27

<b>8.7</b>	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE</b>	<b>28</b>
<b>8.8</b>	<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>	<b>29</b>
<b>8.9</b>	<b>PROVISIONS</b>	<b>30</b>
<b>8.10</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>30</b>
<b>8.11</b>	<b>DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>32</b>
<b>8.12</b>	<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>32</b>
<b>8.13</b>	<b>AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>33</b>
<b>9</b>	<b><u>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u></b>	<b><u>35</u></b>
<b>9.1</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>35</b>
<b>9.2</b>	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>37</b>
<b>9.3</b>	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>37</b>
<b>9.4</b>	<b>ANALYSE DE L'IMPOT</b>	<b>38</b>
<b>10</b>	<b><u>AUTRES INFORMATIONS</u></b>	<b><u>40</u></b>
<b>10.1</b>	<b>INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	<b>40</b>
<b>10.2</b>	<b>EFFECTIF MOYEN DU GROUPE</b>	<b>40</b>
<b>10.3</b>	<b>COMMENTAIRES RELATIFS AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>40</b>
<b>10.4</b>	<b>REMUNERATION DES DIRIGEANTS</b>	<b>41</b>
<b>10.5</b>	<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>41</b>
<b>10.6</b>	<b>EVENEMENTS POST-CLOTURE</b>	<b>41</b>

## FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 DECEMBRE 2024

Dans un contexte économique et géopolitique incertain, le groupe Voyageurs du Monde a réalisé une année 2024 en croissance. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 735,2 M€ contre 693,6 M€ en 2023, soit une progression de 6%. Les voyages sur mesure (+6,4 %) et les voyages d'aventure (+7,8 %) ont tiré la croissance tandis que les voyages à vélo ont marqué le pas après plusieurs années de hausse importante (+1,7%). Sur l'exercice 2024, L'EBITDA s'élève à 68,3 M€ en progression de 6 % par rapport à 2023. Le résultat net part du Groupe s'élève à 47,5 M€, en progression de 7,6 % par rapport à 2023. Ces résultats reflètent la croissance du Groupe sur ses principaux segments de marché ainsi que sa capacité à produire une marge brute croissante

La reprise d'activité se reflète au bilan par une hausse des créances clients et des produits constatés d'avance.

Par ailleurs, une offre publique de rachat d'actions a conduit à une réduction du capital de 136 M€ comptabilisée en diminution du capital et de la prime d'émission. Cette opération a également entraîné une baisse des disponibilités pour 131 M€.

## Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2024

### 1 Bilan consolidé (en milliers d'euros)

en milliers d'euros	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	Note 8.1	117 295	98 672
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	Note 8.2	65 699	50 816
Immobilisations corporelles	Note 8.3	21 220	14 289
Immobilisations financières	Note 8.4	2 899	2 356
Titres mis en équivalence	Note 8.4	478	354
<b>Actif immobilisé</b>		<b>141 893</b>	<b>115 670</b>
Stocks et en-cours	Note 8.5	1 905	1 904
Clients et comptes rattachés	Note 8.6	164 265	141 819
Autres créances et comptes de régularisation	Note 8.6	72 797	63 291
Valeurs mobilières de placement	Note 8.7	56 187	66 221
Disponibilités	Note 8.7	148 496	256 107
<b>Actif circulant</b>		<b>443 650</b>	<b>529 342</b>
<b>Total actif</b>		<b>585 543</b>	<b>645 012</b>

en milliers d'euros	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capital		3 435	4 318
Primes		100	67 710
Réserves consolidées		73 101	92 617
Résultat consolidé		47 487	44 120
Autres (1)		( 1 111)	( 2 354)
<b>Capitaux propres (Part du Groupe)</b>	Notes 4 & 8.8	<b>123 011</b>	<b>206 411</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	Note 4	<b>14 281</b>	<b>21 105</b>
<b>Provisions</b>	Note 8.9	<b>612</b>	<b>1 564</b>
Emprunts et dettes financières	Note 8.10	90 540	89 825
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 8.11	33 723	29 658
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 8.11	323 376	296 449
<b>Dettes</b>		<b>447 639</b>	<b>415 931</b>
<b>Total Passif</b>		<b>585 543</b>	<b>645 012</b>

(1) Réserve de conversion, cf. note 4

## 2 Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	<i>Réf. Annexe</i>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Chiffre d'affaires		735 270	693 592
Autres produits d'exploitation		4 460	2 360
Achats consommés et charges externes		( 545 266)	( 517 854)
Charges de personnel		( 123 183)	( 109 989)
Autres charges d'exploitation		( 802)	( 1 413)
Impôts et taxes		( 2 156)	( 2 036)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	<i>Note 9.1.6</i>	( 6 761)	( 6 953)
<b>Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<i>Note 9.1</i>	<b>61 562</b>	<b>57 709</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		( 283)	
<b>Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<i>Note 9.1</i>	<b>61 279</b>	<b>57 709</b>
Charges et produits financiers	<i>Note 9.2</i>	7 069	5 251
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 9.3</i>	( 1 226)	( 703)
Impôts sur les résultats	<i>Note 9.4</i>	( 16 517)	( 15 352)
<b>Résultat net des entités intégrées</b>		<b>50 605</b>	<b>46 905</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		133	35
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>50 738</b>	<b>46 939</b>
Intérêts minoritaires		3 251	2 820
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>47 487</b>	<b>44 119</b>
Résultat par action (en Euros)	<i>Note 8.9.3</i>	12,16	10,87
Résultat dilué par action (en Euros)	<i>Note 8.9.3</i>	11,87	9,98

### 3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
<b>Résultat net</b>	<b>50 738</b>	<b>46 939</b>
- Dont part Groupe	47 487	44 119
- Dont part minoritaires	3 251	2 820
<i>Résultat des co entreprises et entreprises associées</i>	( 133)	( 35)
<u>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</u>		
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	6 637	6 642
- Variation des impôts différés	( 321)	( 336)
- Plus- ou mois-values de cession	1 021	158
- Résultat des sociétés mises en équivalence		
- Intérêts courus	2 451	1 714
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>60 393</b>	<b>55 083</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	Note 10.3 2 291	18 325
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité (I)</b>	<b>62 685</b>	<b>73 407</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	( 17 427)	( 9 734)
Produits de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	6	3
Incidence des variations de périmètre	Note 10.3.1 ( 29 113)	( 557)
Variation des actifs financiers	( 550)	45
	-	
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (II)</b>	<b>( 47 084)</b>	<b>( 10 243)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de l'entité consolidante	0	( 12 944)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des entités intégrées	( 1 423)	( 137)
Augmentation/Diminution de capital en numéraire	( 130 646)	
Achats ventes d'actions propres		( 4 733)
Emission d'emprunts	593	285
Remboursements d'emprunts	( 2 245)	( 3 540)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (III)</b>	<b>( 133 720)</b>	<b>( 21 068)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie : I+II+III</b>	<b>- 118 119</b>	<b>42 096</b>
Trésorerie d'ouverture	321 405	279 063
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>( 118 120)</b>	<b>42 098</b>
Incidence des variations de taux de change	549	245
Trésorerie de clôture	203 834	321 405

## 4 Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>Situation nette au 31 décembre 2022</b>	<b>3 779</b>	<b>22 426</b>	<b>80 400</b>	<b>( 2 490)</b>	<b>29 896</b>	<b>134 011</b>	<b>7 139</b>
Affectation du résultat (hors dividendes)			29 896		( 29 896)	0	
Augmentation de capital	539	45 284				45 823	
Rachat des actions propres			( 4 666)			( 4 666)	
Incidence des variations de périmètre						0	11 906
Résultat net de la période					44 119	44 119	2 820
Ecarts de conversion				238		238	( 27)
Distributions de dividendes			( 12 944)			( 12 944)	( 138)
Autres mouvements			( 70)	( 102)		( 172)	( 596)
<b>Situation nette au 31 décembre 2023</b>	<b>4 318</b>	<b>67 710</b>	<b>92 617</b>	<b>( 2 354)</b>	<b>44 120</b>	<b>206 411</b>	<b>21 105</b>
Affectation du résultat (hors dividendes)			44 120		( 44 120)	0	
Augmentation de capital (1)	22	239	( 20)			241	
Reclassement		66 871	( 66 871)				
Diminution de capital	( 905)	( 134 720)	4 753			( 130 872)	
Incidence des variations de périmètre (2)						0	( 10 245)
Résultat net de la période					47 487	47 487	3 251
Earn-Out Eurofun			( 1 030)			( 1 030)	1 030
Ecarts de conversion				1 243		1 243	112
Distributions de dividendes			( 189)			( 189)	( 1 233)
Autres mouvements			( 279)			( 279)	261
<b>Situation nette au 31 Décembre 2024</b>	<b>3 435</b>	<b>100</b>	<b>73 101</b>	<b>( 1 111)</b>	<b>47 487</b>	<b>123 011</b>	<b>14 281</b>

(1) Au cours de l'exercice, le capital de Voyageurs du Monde a augmenté de 2 milliers d'euros et la prime d'émission de 239 milliers d'euros à l'issue de la conversion d'obligations en 2 835 actions (cf. § 8.10).

Le capital a également augmenté de 20 milliers d'euros suite à l'attribution de 20 100 actions gratuites par prélèvement dans les réserves indisponibles.

(2) Dans le cadre de l'exercice du Put Eurofun, les intérêts minoritaires ont été réévalués à hauteur de -11,3 millions d'euros. L'earn-out Eurofun a eu une incidence de 1 millions d'euro, et les distributions d'actions gratuites sans engagement de rachat 0,9 millions d'euros.

## 5 REGLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

### 5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Voyageurs du Monde sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01.

Le Groupe applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

Les modalités retenues par le Groupe dans la mise en œuvre de ces principes tiennent compte des particularités liées à la nature de l'activité du Groupe Voyageurs du Monde et sont appliquées de façon constante.

Les états financiers des sociétés consolidées sont établis selon les règles comptables définies ci-après.

### 5.2 Périmètre et méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale les sociétés d'importance significative contrôlées de manière exclusive, directement et indirectement, par le Groupe. Le contrôle exclusif est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus directement et indirectement.

Les évolutions de périmètre sont récapitulées, le cas échéant, en Note 7.

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation est le suivant :

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Voyageurs du Monde SA	55 Rue Sainte-Anne 75002 PARIS	315459016	100%	100%	Maison mère
Comptoir des Voyages SA	2B Place du Puits de L'Ermite 75005 PARIS	341006310	99,11%	99,11%	Intégration globale
The Icelandic Travel Company	Feroakompaniio ehft.691100-2270 Dugguvogur 2 104 REYKJAVIK ISLANDE	Société islandaise	89,20%	90,00%	Intégration globale
Terres d'Aventure SA	30 rue Saint Augustin 75002 PARIS	305691149	98,09%	100,00%	Intégration globale
Villa Nomade	Zaouia el Abassia derb El Marstane n° 7 MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,99%	99,99%	Intégration globale
Maroc sur Mesure	43 bis Kawkab Center MARRAKECH MAROC	Société marocaine	99,75%	99,75%	Intégration globale
Nomade Aventure SAS	40 rue de la Montagne Ste Geneviève 75005 PARIS	384748315	97,58%	98,35%	Intégration globale
Voyageurs d'Egypte SAE	43 Batal Ahmed Abdul Aziz Street Mohandseen LE CAIRE EGYPTE	Société égyptienne	99,85%	99,85%	Intégration globale
Villa Bahia Empreendimentos Turisticos Limitada	Largo do Cruzeiro de São Francisco n° 16 Pelourinho 40026-970 SALVADOR DO BAHIA BRESIL	Société brésilienne	99,99%	99,99%	Intégration globale
Livres et Objets du Monde SA	55 Rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443470802	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyages sur le Nil	2 abdellatif el soufany street Abdin, LE CAIRE EGYPTE	Société égyptienne	56,00%	56,00%	Intégration globale
Grèce sur Mesure Travel & Tourism LTD.	Andrea Metaxa 2 - Exarcheia 106 81 ATHENS GREECE	Société grecque	97,57%	97,57%	Intégration globale
Satyagraha's Guest House Proprietary Ltd	15 Pine Road Orchards 2192, JOHANNESBURG SOUTH AFRICA	Société sud-africaine	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde Suisse	18 Bd Georges-Favon 1204 GENEVE SUISSE	Société suisse	100,00%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde Canada	555, Boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau RC03, MONTREAL (QUEBEC), H2Z 1B1, CANADA	Société canadienne	70,88%	71,14%	Intégration globale
Chamina Sylva	43 Place de Jaude, 63000 CLERMONT FERRAND	389249426	98,55%	100,00%	Intégration globale
Destinations en direct SASU	2B Place du Puits de L'Ermite 75005 PARIS	753020437	99,11%	100,00%	Intégration globale

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Erta Ale Developpement	Zone Artisanale de Longifan 38530 CHAPAREILLAN	512359548	98,55%	98,55%	Intégration globale
Allibert SAS	Zone Artisanale de Longifan 38530 CHAPAREILLAN	340110311	98,55%	100,00%	Intégration globale
Aventure Berbère	Angle Avenue Hassan II et rue Khalid Ibn El Oualid, 4ème étage, n°41 Guéliz, MARRAKECH MAROC	Société marocaine	98,55%	100,00%	Intégration globale
La Pélerine SARL	Place Limozin 43170 SAUGUES	439482233	98,55%	100,00%	Intégration globale
Loire Valley travel SASU	2 rue Jean Moulin 41000 BLOIS	347762494	98,55%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs au Japon SASU	55 rue Sainte-Anne 75002 PARIS	443472048	100,00%	100,00%	Intégration globale
Madere Active Holidays	Primeira Travessa da Olaria, Edificio Joao II, 3º Andar Letra Q 9125-071 Caniço MADEIRA PORTUGAL	Société portugaise	59,13%	60,00%	Intégration globale
Caminando Costa Rica	Avenida 11 con calle transversal 7 Barrio Amon SAN JOSÉ COSTA RICA	Société costaricienne	98,55%	100,00%	Intégration globale
Original Travel Company Limited	111 Upper Richmond Road LONDON EC2R 8DD UNITED KINGDOM	Société britannique	87,59%	100,00%	Intégration globale
Voyageurs du Monde UK Limited	111 Upper Richmond Road, LONDON UNITED KINGDOM, SW15 2TL	Société britannique	87,59%	86,74%	Intégration globale
KE Adventure Travel Limited	Central Car Park Road, Keswick CUMBRIA CA12 5DF UNITED KINGDOM	Société britannique	98,55%	100,00%	Intégration globale
Mickledore Travel Limited	42, St Johns street, Keswick, CUMBRIA CA12 5AG UNITED KINGDOM	Société britannique	98,55%	100,00%	Intégration globale
Extraordinary Journeys Inc	1013 Centre Road, Suite 403S Wilmington, County of New Castle, Delaware 19805	Société américaine	62,94%	64,19%	Intégration globale
Extraordinary Journeys Llc.	1013 Centre Road, Suite 403S Wilmington, County of New Castle, Delaware 19805	Société américaine	62,94%	100,00%	Intégration globale
Active on Holiday AB	PO Box 6055 6802 DC Arnhem	Société néerlandaise	81,30%	100,00%	Intégration globale
Active Scandinavia	Hammargårdsvägen 5, 74950 Ekolsund	Société suédoise	81,30%	100,00%	Intégration globale

Dénomination	Adresse	N° SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Bering Travel ApS	Glenshoejparken 72, 5620 Glamsbjerg	Société danoise	56,59%	69,60%	Intégration globale
Eurofun Touristik GmbH	Mühlstraße 20, 5162 Obertrum am See	Société autrichienne	81,30%	100,00%	Intégration globale
Espace Randonnée SARL	9 rue Ampère 67500 Haguenau	480420413	81,30%	100,00%	Intégration globale
Eurotrek AG	Lerzenstrasse 21, 8953 Dietikon	Société suisse	81,30%	100,00%	Intégration globale
Pedalo Touristik GmbH	Kickendorf 1a, 4710 Grieskirchen	Société autrichienne	0,00%	0,00%	Intégration globale
Radreise Freunde GmbH	Lienfeldergasse 12, 1160 Wien	Société autrichienne	81,30%	100,00%	Intégration globale
Radweg-Reisen GmbH	Fritz-Arnold-Straße 16a, 78467 Konstanz	Société allemande	81,30%	100,00%	Intégration globale
Rückenwind Reisen GmbH	Am Patentbusch 14, 26125 Oldenburg	Société allemande	81,30%	100,00%	Intégration globale
SE Tours GmbH	Am Grollhamm 12a, 27574 Bremerhaven	Société allemande	81,30%	100,00%	Intégration globale
Velociped GmbH & Co. KG	Alte Kasseler Str. 43 35039 Marburg	Société allemande	81,30%	100,00%	Intégration globale
EuroFun Service	Haid 70, 4782 St. Florian am Inn	Société autrichienne	81,30%	100,00%	Intégration globale
Tourbook Software GmbH	Am Rhin 5b, 25348 Glückstadt	Société allemande	65,04%	80,00%	Intégration globale
EuroFun Holding GmbH	Mühlstraße 20, 5162 Obertrum am See	Société autrichienne	81,30%	82,50%	Intégration globale
Velociped Verwaltungs GmbH	Alte Kasseler Str. 43, 35039 Marburg	Société allemande	81,30%	100,00%	Intégration globale
La Malle Postale	11 rue Charles Dupuy 43000 Le Puy-en-Velay	510769623	34,49%	35,00%	Mise en équivalence
Voyageurs du monde KK	2-15-5 Minami-Aoyama, Minato-ku, Tokyo	Société japonaise	100,00%	100,00%	Intégration globale
Le monde à vélo INC.	4035 Rue Saint-Ambroise, suite 220-N, Montréal (Québec) H4C 2E1	Société canadienne	46,07%	65,00%	Intégration globale
Den Langsomme Reisen	Edvard storms gate 2, 0166 Oslo	Société norvégienne	81,30%	100,00%	Intégration globale
Ciclotourisme	C. Santa Eugènia, 11 Shop 5 17005 Girona	Société espagnole	68,99%	70,00%	Intégration globale
Eurofun immo GmbH	Mühlstraße 20, 5162 Obertrum am See	Société allemande	81,30%	100,00%	Intégration globale

### **5.3 Date d'arrêté des comptes**

La consolidation est réalisée à partir des situations comptables établies au 31 décembre 2024.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

### **5.4 Elimination des opérations internes au Groupe**

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, provisions couvrant des risques à l'intérieur du Groupe, plus-values ou moins-values significatives dégagées à l'occasion de cessions internes au Groupe).

### **5.5 Titres d'autocontrôle**

Les titres d'autocontrôle détenus par une société dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions aux salariés sont comptabilisés en valeurs mobilières de placement. Leurs variations sont reclassées en flux de Besoin en Fonds de Roulement dans le tableau de flux de trésorerie.

Depuis 2009, Voyageurs du Monde détient également des titres d'autocontrôle dans le cadre d'un contrat de liquidité. Ces titres sont retraités dans les comptes consolidés en diminution des capitaux propres et apparaissent en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

Enfin, Voyageurs du Monde a procédé à un programme de rachat d'actions (PRA) en vue de leur annulation, autorisé par l'AGOE du 15 juin 2023 pour une durée de 18 mois. Ces titres d'autocontrôle ont été rachetés sur l'exercice.

### **5.6 Plans d'attribution gratuite d'actions**

Le Groupe a mis en place des plans d'options de souscription ou d'achats d'actions sur les titres de filiales consolidées. Dès lors que ces plans sont attribués avec un engagement de rachat de la part du Groupe à l'issue de la période de conservation, les cessions de titres au profit des salariés sont traitées comme des cessions temporaires n'entraînant pas une perte de contrôle sur ces titres.

Au moment du rachat par le Groupe des actions antérieurement attribuées aux salariés, la différence entre la valeur comptable consolidée de ces titres et le prix de rachat aux salariés est constatée en charge et non en écart d'acquisition. Cette charge fait l'objet d'une provision dès lors qu'elle devient probable, c'est-à-dire dès que l'engagement de rachat est susceptible de générer une charge et que la levée des options est probable.

## 6 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

### 6.1 Écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition des titres d'une filiale consolidée, les éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge, retraités selon les normes du Groupe, sont évalués à leur juste valeur pour le Groupe. Celui-ci dispose de l'année qui suit l'exercice de l'acquisition pour finaliser ces évaluations.

Les écarts d'acquisition constatés entre le coût d'acquisition des titres, et la quote-part de l'entité acquéreuse dans la valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont inscrits à l'actif du bilan sous la rubrique « Écarts d'acquisition » au sein des immobilisations incorporelles (§ 8.1).

En application du règlement ANC 2020-01, le groupe a analysé les durées d'utilisation de ses écarts d'acquisition et en a conclu qu'elles étaient non limitées. En conséquence, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque clôture pour justifier l'absence de surévaluation qu'il y ait ou non indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs de chaque entité du Groupe correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa valeur de marché.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une méthodologie DCF (Discounted Cash Flows). Les projections de flux de trésorerie sont actualisées sur la base du coût moyen pondéré du capital (11,8% pour les entités d'Europe continentale au titre de cet exercice contre 12,1% en 2023). Chaque calcul tient compte des caractéristiques propres à chaque pays.

Dans ce cadre, Voyageurs du Monde détermine une valeur d'entreprise dite résiduelle. Cette valeur résiduelle est issue de la valeur d'entreprise brute (somme des cash flows futurs actualisés) minorée de la valeur des marques testées par ailleurs et de l'ensemble des autres actifs (dont besoin en fonds de roulement) nécessaires à l'exploitation. La valeur d'entreprise résiduelle ainsi obtenue est systématiquement comparée à la valeur nette comptable des écarts d'acquisition.

Cette démarche s'appuie sur les plans d'affaires à 5 ans arrêtés par le management du groupe, auxquels sont appliqués le coût moyen pondéré du capital et un taux de croissance à long terme retenu à hauteur de 2,0%.

La valeur terminale a été approchée en extrapolant les flux futurs au-delà de 5 ans sur la base du taux de croissance à l'infini. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital du Groupe calculé au 31 décembre 2024 sur la base des données de marché à cette date et tenant compte des risques spécifiques de chaque région.

En complément de sa méthodologie DCF, la valeur de marché est approchée selon les modalités suivantes pour les hébergements détenus par le Groupe. Les sociétés concernées sont toutes propriétaires de leurs locaux et exploitent un hébergement de taille modeste. La valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimé sur rapport d'expert.

La valeur recouvrable ainsi obtenue est comparée à la valeur nette des écarts d'acquisition et une dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée. Cette dépréciation figure dans la ligne « Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition », située entre le « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et le « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».

## **6.2 Conversion des comptes des filiales exprimés en devises**

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- Les bilans sont convertis au cours de change en vigueur en fin de période ;
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période ;
- L'effet net de la conversion des devises étrangères est enregistré en écart de conversion dans les capitaux propres.

## **6.3 Immobilisations incorporelles**

Les droits d'utilisation des photos sont amortis selon la durée du contrat de cession.

Les droits au bail des agences ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation tels que décrits au chapitre 6.1 Ecarts d'acquisition. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle.

Une dépréciation est comptabilisée si cela est jugé nécessaire.

Lors des regroupements d'entreprises, une marque peut être qualifiée d'actif identifiable. Dans ce cas, sa valorisation est estimée en fonction de la rémunération potentielle à laquelle le Groupe rémunérerait un intermédiaire (du type Agence de Voyage) qui distribuerait les produits de la marque.

La valeur de la marque comptabilisée ne peut excéder la valeur de l'écart d'acquisition avant allocation. Ainsi, aucune marque ne peut conduire à la reconnaissance d'un écart d'acquisition négatif. Les marques ne sont pas amorties. Des tests de dépréciation sont néanmoins réalisés annuellement selon la méthode des redevances (Royalty Relief method). Cette méthode des redevances est basée sur la notion selon laquelle la valeur d'une marque est calculée par référence aux revenus que le propriétaire de cette marque serait susceptible de percevoir en concédant à des tiers un droit d'utilisation. Au même titre que les écarts d'acquisition, la méthode s'appuie sur une approche de type DCF (Discounted Cash Flow).

Les logiciels et licences sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

## **6.4 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles ont été initialement inscrites dans les comptes consolidés à leur coût d'acquisition, prix d'achat et frais accessoires inclus.

Compte tenu du caractère non significatif du montant des biens financés en crédit-bail, la méthode de retraitement n'est pas appliquée.

Le mode d'amortissement utilisé dans le Groupe est le mode linéaire.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées estimées d'utilisation suivantes :

Constructions :	linéaire 20 à 50 ans
Agencements :	linéaire 5 à 10 ans
Installations :	linéaire 5 à 10 ans
Matériel et outillage :	linéaire 3 à 5 ans
Matériel de transport :	linéaire 4 à 5 ans
Matériel informatique :	linéaire 3 à 5 ans
Mobiliers et matériel :	linéaire 3 à 10 ans

S'agissant de l'amortissement des constructions, les durées d'utilité de chaque actif sont appréciées en fonction de leurs caractéristiques propres.

## **6.5 Immobilisations financières**

Elles comprennent principalement :

- Les titres de participation des sociétés non consolidées ;

La valeur brute des titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe, celle-ci tenant compte, notamment, de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

- Les créances rattachées à des participations non consolidées ;
- Les dépôts de garantie.

## **6.6 Titres mis en équivalence**

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part des capitaux propres retraités des méthodes comptables groupe des entités mises en équivalence.

## **6.7 Stocks**

Il s'agit essentiellement des stocks d'articles commercialisés par la filiale Livres et Objets du Monde, ainsi que des magazines et catalogues vendus par les filiales du sous-groupe Eurofun. Pour ces stocks, l'inventaire est réalisé à la date de clôture, en fin d'exercice. Ils sont évalués selon la méthode PUMP. Le coût d'achat est composé du prix facturé par le fournisseur.

Les stocks obsolètes de publications à rotation lente font l'objet d'une dépréciation.

## **6.8 Valeurs mobilières de placement et disponibilités**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions de SICAV sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors droit d'entrée. Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. Toutefois, les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.

## **6.9 Provisions**

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

## **6.10 Impôts différés**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode « bilancielle » pour les différences temporaires existant entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs figurant au bilan.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale existe au sein du groupe, ce dernier étant considéré comme une entité fiscale.

Le périmètre d'intégration fiscale Voyageurs du monde intègre les entités suivantes : Voyageurs du Monde (entité intégrante), Comptoir des voyages, Destinations en direct, Livres et objets du monde, Voyageurs au Japon.

Les actifs d'impôt relatifs aux déficits reportables et aux amortissements réputés différés sur les années antérieures sont comptabilisés lorsque leur récupération sur une durée raisonnable est probable.

### **6.11 Comptabilisation des transactions libellées en devises**

La méthode prévue pour la consolidation est similaire à celle du Plan Comptable Général français, à savoir la constatation des gains de change latents sur créances ou sur dettes en écart de conversion passif et à l'inverse, la constatation des pertes de change latentes sur ces mêmes actifs et passifs en écart de conversion actif. Dans le cas d'une perte de change latente, une provision est constatée.

### **6.12 Chiffre d'affaires**

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est directement lié à la date de départ du client. Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance. Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les avantages accordés correspondant au parrainage ou à la réduction sur chaque voyage sont considérés comme une réduction sur vente. Chaque réduction est donc comptabilisée lors de la vente correspondante en diminution de celle-ci.

Le chiffre d'affaires inclut aussi les commissions reçues des prestataires.

### **6.13 Marge brute**

La marge brute est un agrégat du résultat d'exploitation. Cette marge est calculée par différence entre le chiffre d'affaires voyage défini ci-dessus et toutes les charges directes (coût d'achat des prestations voyage, commissions versées aux intermédiaires éventuels et charges de personnel des guides).

### **6.14 Résultat d'exploitation et résultat exceptionnel**

Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

## 6.15 Engagements hors bilan

En accord avec le référentiel ANC 2020-01, les provisions pour indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisées mais figurent en engagements hors-bilan (§ 8.13.1).

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- l'âge de départ à la retraite est arrêté à 64 ans,
- l'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA 10 ans de 3,38% au 31 décembre 2024,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,
- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
  - o du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions
  - o des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

A fin 2024, les engagements de retraite s'élevaient à 3.014 milliers d'euros contre 2 727 milliers d'euros fin 2023.

Les autres engagements hors bilan (reçus ou donnés) sont détaillés par nature dans la note 8.14.

## 7 COMPARABILITE DES COMPTES ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2024 sont les suivantes :

- Acquisition de 0,95 % du capital de Destination en direct : le pourcentage d'intérêt dans cette société augmente ainsi de 98,75 % à 99,34 %. L'opération a généré un écart d'acquisition de + 93 milliers d'euros.
- Acquisition de 0,004 % du capital de Comptoir des Voyages. L'opération a généré un écart d'acquisition de + 3 milliers d'euros.
- Acquisition en janvier 2024 de 65% du capital de la société Canadienne Le monde à vélo. L'opération a généré un écart d'acquisition de + 373 milliers d'euros.
- Acquisition en juin 2024 de 100% du capital de la société Norvégienne Den Langsomme. L'opération a généré un écart d'acquisition de + 1 million d'euros.
- Acquisition en septembre 2024 de 70% du capital de la société espagnole Ciclotourisme. L'opération a généré un écart d'acquisition de + 319 milliers d'euros.
- Création de la société Eurofun Immo Gmnh dont le capital social s'élève à 35 milliers d'euros.
- Fusion-absorption de la société Pedalo Touristik par Radreise Freunde.
- Prise de participation complémentaire, à hauteur de 31,5%, du capital de Eurofun Holding. L'opération a généré un écart d'acquisition de +10,2 millions d'euros.
- Rachat d'action gratuites avec clause de rachat de 0,66 % du capital de Nomade. L'opération a généré un écart d'acquisition de + 124 milliers d'euros.
- Augmentation de capital inégalement souscrite par libération d'actions gratuites sans obligations de rachats par le groupe chez :
  - Comptoir des voyages : Dilution à hauteur de 0,5856% générant un résultat de cession de 108 milliers d'euros.
  - Erta Ale Développement : Dilution à hauteur de 0,9186% générant un résultat de cession de -699 milliers d'euros.
  - Terre d'Aventure : Dilution à hauteur de 0,4630% générant un résultat de cession de - 70 milliers d'euros.
  - Nomade : Dilution à hauteur de 0,9858% générant un résultat de cession de -40 milliers d'euros.

## 8 NOTES RELATIVES AU BILAN

### 8.1 Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2024 :

en milliers d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Ecart d'acquisition	76 459	( 10 759)	65 699	50 816
Licences, logiciels	18 081	( 14 032)	4 050	2 203
Frais d'établissement	39	( 29)	10	
Droit au bail	2 312	( 237)	2 076	1 978
Marques	42 852	( 1 729)	41 123	41 027
Autres immobilisations incorporelles	11 824	( 7 486)	4 338	2 648
<b>TOTAL</b>	<b>151 567</b>	<b>( 34 272)</b>	<b>117 295</b>	<b>98 672</b>

Les principales variations hors écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net
<b>31/12/2023</b>	<b>71 213</b>	<b>( 23 357)</b>	<b>47 856</b>
Acquisitions (dotations)	5 565	( 2 236)	3 330
Cessions (reprises)	( 2 156)	2 148	( 8)
Reclassement	128	( 14)	114
Différence de conversion	331	( 40)	291
<b>31/12/2024</b>	<b>75 108</b>	<b>( 23 512)</b>	<b>51 596</b>

Les investissements de l'exercice sont principalement relatifs à l'acquisition de logiciels et de licences informatiques pour Voyageurs du Monde (2 116 milliers d'euros) et Terres d'Aventure (1 325 milliers d'euros).

L'incidence reportée sur la ligne « Reclassement » est essentiellement en lien avec la mise en service des immobilisations (frais de développement et logiciels) chez Comptoir des Voyages (cf. § 8.3).

Le détail des marques par entité se présente, en valeur nette comptable, de la façon suivante :

Sociétés	31/12/2023	Reclassement	Augmentation	Amortissements et dépréciations	Fusion	Ecarts de conversion	31/12/2024
Allibert	9 000	-	-	-	-	-	9 000
Chamina Sylva	50	-	-	-	-	-	50
Voyageurs d'Egypte	1 300	-	-	-	-	-	1 300
Nomade Aventure	1 300	-	-	-	-	-	1 300
La Pèlerine	50	-	-	-	-	-	50
Terres d'Aventure	3 000	50	-	-	-	-	3 050
Grand Nord Grand Large (Terres d'Aventure)	298	-	-	-	-	-	298
Voyageurs du Monde Canada	287	-	-	-	-	(6)	281
Extraordinary Journeys	3 762	-	-	-	-	239	4 002
Active Scandinavia	194	-	-	-	-	(6)	188
Active on Holiday	39	-	-	-	-	-	39
Bering Travel	576	-	-	-	-	(0)	576
Eurofun Service	146	-	-	-	-	-	146
Eurofun Touristik	6 512	-	-	-	-	-	6 512
Espace Randonnée	341	-	-	-	-	-	341
Eurotrek	2 050	-	-	-	-	(33)	2 017
Pedalo Touristik	728	-	-	-	(728)	-	-
Radweg-Reisen	3 363	-	12	(189)	-	-	3 186
Radreise-Freunde	995	-	-	-	728	-	1 723
Rückenwind Reisen	1 755	80	35	(25)	-	-	1 845
SE Tours	3 525	-	25	(35)	-	-	3 515
Tourbook	373	-	21	(74)	-	-	320
Velociped	1 382	-	79	(74)	-	-	1 387
KE Adventure travel	-	-	1	(4)	-	(0)	(2)
<b>TOTAL</b>	<b>41 026</b>	<b>130</b>	<b>172</b>	<b>(397)</b>	<b>-</b>	<b>194</b>	<b>41 123</b>

Les autres variations d'immobilisations incorporelles n'appellent pas de commentaire particulier.

## 8.2 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition à durée de vie non limitée ne sont plus amortis.

Les principales variations des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net
<b>31/12/2023</b>	<b>60 928</b>	<b>( 10 112)</b>	<b>50 816</b>
Acquisitions	1 694	0	1 694
Dotations aux amort. et dép.	0	( 448)	( 448)
Earn out / Put / Complément d'acquisition	12 575	0	12 575
Différence de conversion	1 261	( 199)	1 062
<b>31/12/2024</b>	<b>76 459</b>	<b>( 10 759)</b>	<b>65 699</b>

Le tableau ci-dessous reflète le détail des écarts d'acquisition au 31 décembre 2024 :

Sociétés	31/12/2023	Acquisitions	Dotation aux amort. et dép.	Earn out / Put Eurofun	Correcetion	Pushdown	Fusion	Écarts de conversion	31/12/2024
Allibert	72	-	-	-	-	4 660	-	-	4 732
Bahia	10	-	-	-	-	-	-	(2)	8
Bering Travel	22	-	-	-	-	-	-	(0)	22
Cicloturisme	-	319	-	-	-	-	-	-	319
Destination en Direct	3	93	-	-	-	-	-	-	96
Erta Ale Développement	11 651	-	-	-	-	(11 651)	-	-	-
Terres d'Aventure (SVP)	960	-	-	-	-	5 163	-	-	6 123
Terres d'Aventure	35	-	-	-	-	-	-	-	35
Le monde à vélo	-	373	-	-	-	-	-	(8)	365
Eurotrek	-	-	-	88	-	-	-	1	89
Comptoir des Voyages	306	3	-	-	-	-	-	-	309
Voyageurs du Monde Canada	994	-	-	-	-	-	-	-	994
Chamina Sylva	825	-	-	-	-	376	-	-	1 201
La Pèlerine	180	-	-	-	-	404	-	-	584
KE Limited	7 970	-	(448)	-	-	194	-	378	8 094
Merlot	-	1 002	-	-	-	-	-	(47)	956
Mickeldore	2 961	-	-	-	-	15	-	143	3 119
Nomade Aventure SASU	-	124	-	-	-	840	-	-	964
Loire Valley Travel	270	-	-	-	-	-	-	-	270
Voyageurs du Monde UK	7 624	-	-	-	-	-	-	366	7 991
Eurofun / Eurobike	11 739	-	-	7 369	-	-	-	-	19 108
Extraordinary Journeys Llc.	-	-	-	-	(1 016)	4 385	-	141	3 510
Extraordinary Journeys	4 296	-	-	-	-	(4 385)	-	90	1
Pedalo Touristik	520	-	-	26	-	-	(546)	-	-
Radreise freunde	-	-	-	2 814	-	-	546	-	3 360
SE Tours	-	-	-	2 320	-	-	-	-	2 320
La Malle Postale	347	-	-	-	-	-	-	-	347
Velociped GmbH & Co. KG	-	-	-	753	-	-	-	-	753
Voyageurs sur le Nil	30	-	-	-	-	-	-	-	30
<b>TOTAL</b>	<b>50 816</b>	<b>1 914</b>	<b>(448)</b>	<b>13 371</b>	<b>(1 015)</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1 062</b>	<b>65 698</b>

Les écarts d'acquisition constatés sur les entités Destination en Direct, Comptoir des Voyages, et Nomade Aventure sont issus des prises de participations complémentaires du Groupe dans ces filiales.

La colonne « Écarts de conversion » restitue la variation des écarts d'acquisition relative à la différence de conversion entre les deux exercices : variation du cours de change de la livre sterling pour KE Adventure Travel Limited, Mickeldore et Voyageurs Du Monde UK ; de la couronne norvégienne pour Den Langsomme et du dollar américain contre l'euro pour Extraordinary Journeys.

Des pushdowns ont été effectués sur les écarts d'acquisition des entités Erta Ale Développement et Extraordinary Journeys Inc., afin d'allouer les valeurs correspondantes aux filiales d'exploitation concernées.

Par ailleurs, un complément de prix relatif à l'acquisition d'EuroFun a été versé au niveau des entités du sous-groupe pour un montant de 5,9 millions d'euros, entraînant une augmentation de 3,1 m€ sur l'ensemble du groupe après retraitement d'une provision de 2,9 m€ déjà provisionnée par le passé dans l'écart d'acquisition d'EuroFun. De plus, une option de vente a été exercée pour un montant de 21,6 millions d'euros, permettant l'acquisition de 31,5 % de titres minoritaires. Cette opération a généré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 10,3 millions d'euros.

Le Groupe a réalisé des analyses de sensibilité combinées au taux d'actualisation (de +1,0% à -1,0%), au taux de croissance (de -0,5% à +0,5%) et au taux de marge sur l'EBITDA (de -1,0% à +1,0%). La marge des tests (headroom), qui correspond à l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable ainsi que les impacts des variations d'hypothèses clés sur cette marge (headroom) démontrent que la valeur recouvrable est supérieure à la valeur comptable pour toutes les entités à l'exception de KE limited. Une dépréciation de 0,4 millions d'euros de l'écart d'acquisition a donc été constatée sur l'exercice.

### 8.3 Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations corporelles au 31 décembre 2024 :

en milliers d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Terrains	577		577	293
Constructions	14 206	( 7 162)	7 043	4 102
Installations techniques	17 510	( 12 018)	5 492	5 250
Autres immobilisations corporelles	34 721	( 29 731)	4 989	4 198
Immobilisations en cours	3 115		3 115	442
Avances et acomptes sur immobilisations	5		5	3
<b>TOTAL</b>	<b>70 132</b>	<b>( 48 912)</b>	<b>21 220</b>	<b>14 289</b>

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net
<b>31/12/2023</b>	<b>63 455</b>	<b>( 49 167)</b>	<b>14 289</b>
Acquisitions (dotations)	11 833	( 4 766)	7 067
Cessions (reprises)	( 4 656)	4 577	( 80)
Mouvements de périmètre	598	( 224)	374
Reclassement	( 251)	21	( 231)
Différence de conversion	( 846)	647	( 199)
<b>31/12/2024</b>	<b>70 132</b>	<b>( 48 912)</b>	<b>21 220</b>

Les acquisitions correspondent essentiellement à des travaux de maintenance des agences et des hébergements, dont 6,6 millions d'euros relatifs à Voyageurs du Monde (dont 2,8 millions à Bordeaux et 2,3 millions à Nantes), 2,7 millions d'euros à l'ensemble Eurofun, 0,8 millions d'euros à Comptoir des Voyages et 0,4 millions d'euros à Loire Valley Travel.

Les reclassements sont principalement liés à la mise en service de frais de développement et de logiciels chez Comptoir des Voyages (105 k€) et Radreise Freunde (55 k€).

## 8.4 Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous reflète le détail des immobilisations financières au 31 décembre 2024 :

en milliers d'euros	31/12/2024			31/12/2023
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Titres de participation non consolidés	148	( 77)	71	78
Prêts et autres immobilisations financières	2 909	( 80)	2 829	2 278
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 056</b>	<b>( 157)</b>	<b>2 899</b>	<b>2 356</b>
Titres mis en équivalence (a)	478		478	354
<b>TOTAL</b>	<b>3 534</b>	<b>( 157)</b>	<b>3 377</b>	<b>2 710</b>

(a) Les titres mis en équivalence correspondent à ceux de La Malle Postale, filiale acquise à hauteur de 35% de son capital. La variation de la valeur d'équivalence des titres de La Malle Postale s'explique par la quote-part de résultat revenant au Groupe d'une part, à hauteur de +138 milliers d'euros ;

### 8.4.1 Titres de participation :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Montant brut	148	155
Dépréciation	( 77)	( 77)
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>78</b>

Les caractéristiques des principales sociétés non consolidées sont les suivantes (en milliers d'euros) :

	% de contrôle	% d'intérêt	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Capitaux propres	CA	Résultat net	Date des données publiées
Nocito	36,36%	34,07%	27		27	34	79	0	31/12/2023
Fairmoove	1,65%	1,65%	120	( 75)	45	1 285	397	( 996)	31/12/2021
<b>TOTAL</b>			<b>147</b>	<b>( 75)</b>	<b>72</b>				

Ces sociétés, n'étant soit non contrôlées par le Groupe soit d'importance non significative, sont exclues du périmètre de consolidation.

#### 8.4.2 Prêts et autres immobilisations financières :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Prêts au personnel	263	65
Dépôts et cautionnements	2 514	2 129
Autres immobilisations financières	50	85
<b>TOTAL</b>	<b>2 829</b>	<b>2 278</b>

Les prêts aux filiales et participations sont constitués de prêts à des entités non consolidées.

#### 8.5 Stock et en-cours

Le tableau ci-dessous reflète le détail des stocks et en-cours :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Montant brut	1 937	1 934
Dépréciation	( 32)	( 30)
<b>TOTAL</b>	<b>1 905</b>	<b>1 904</b>

Les stocks sont composés principalement des stocks de livres et articles de voyage de la librairie Livres et Objets du Monde, ainsi que des magazines et catalogues vendus par les filiales du sous-groupe Eurofun.

#### 8.6 Créances d'exploitation, autres créances et comptes de régularisation

Les créances d'exploitation, autres créances et comptes de régularisation se répartissent et varient d'un exercice à l'autre comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Clients et comptes rattachés	164 777	142 235
Dépréciations des créances clients	( 512)	( 415)
<b>Sous-total créances clients et comptes rattachés</b>	<b>164 265</b>	<b>141 819</b>
Avances et acomptes versés	5 364	3 017
Organismes sociaux	283	222
Etat	7 014	5 408
Autres créances d'exploitation	5 471	4 315
Créances diverses hors exploitation	934	1 766
Impôts différés actifs	3 082	3 005
Ecarts de conversion actif	1 074	1 510
Charges constatées d'avance	49 182	43 541
Charges à répartir	393	506
<b>Sous-total autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>72 797</b>	<b>63 291</b>
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>237 062</b>	<b>205 110</b>

Les comptes clients correspondent principalement aux factures émises par le Groupe pour des départs postérieurs à la date d'arrêté diminués des acomptes reçus des clients. Les autres créances d'exploitation correspondent principalement aux avoirs et remises reçus ou à obtenir. L'ensemble de ces créances est recouvrable sur une durée inférieure à un an.

Les avances et acomptes correspondent d'une part aux montants versés aux fournisseurs de prestations de voyages pour lesquels les factures n'ont pas encore été reçues et d'autre part aux acomptes sur prestations non fournies.

Les charges constatées d'avance comprennent les factures fournisseurs enregistrées par le Groupe pour des prestations dont la date de départ est postérieure à la date d'arrêté.

L'analyse des impôts différés est réalisée au § 9.4 de la présente annexe.

## 8.7 Valeurs mobilières de placement et trésorerie

La trésorerie est constituée des disponibilités et des équivalents de disponibilités dont les valeurs mobilières répondant aux critères. Elle est structurée comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Equivalents de trésorerie	56 187	66 221
Disponibilités	148 496	256 107
<b>Trésorerie à l'actif</b>	<b>204 683</b>	<b>322 328</b>
Concours bancaires courants	( 850)	( 923)
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>203 834</b>	<b>321 405</b>

Les équivalents de trésorerie regroupent les portefeuilles de valeurs mobilières de placement détenus par plusieurs entités françaises du Groupe, dont la société-mère Voyageurs du Monde qui concourt à hauteur de 53,1 millions d'euros. Ces portefeuilles sont principalement composés de SICAV monétaires souscrits auprès de banques de premier rang.

La variation du solde brut de trésorerie est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie. La diminution de la trésorerie au cours de l'exercice s'explique principalement par le rachat d'actions dans le cadre d'une offre publique d'achat, pour un montant de 130 M€.

La trésorerie du Groupe s'élève à 203,8 millions d'euros, soit une diminution de 37 % par rapport au 31 décembre 2023. Son évolution doit être étudiée en intégrant les éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie. Les placements réalisés dans des comptes à terme de grandes banques françaises (classés sous la rubrique « disponibilités »), répondent donc à la définition de la trésorerie dans la mesure où ils ont une durée de liquidité de moins de 3 mois.

## 8.8 Capitaux propres consolidés

### 8.8.1 *Composition du capital social*

Le capital social de Voyageurs du Monde SA est composé de 3 435 481 actions de 1 euro au 31 décembre 2024 incluant 45 708 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés de la Société.

### 8.8.2 *Plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés du Groupe*

Les données sont exprimées en k€ :

	Nomade Aventure	Comptoir des Voyages	EAD		Voyageurs UK	DED
Date d'autorisation par l'AG	12/06/2014	08/06/2016	02/06/2016	17/06/2019	25/04/2018	29/05/2018
Nombre total d'actions gratuites attribuées	666	945	21 528	7 000	10 000	5 035
Date effective d'attribution	12/06/2018	07/06/2018	02/06/2018	17/06/2020	25/04/2019	16/10/2021
Augmentation de capital potentielle	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Conditions d'attribution	Maintien de la fonction des salariés dans l'entreprise à la date effective d'attribution	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an	Présence d'un an
Montant de la charge (+) comptabilisée sur la période	-12	45			104	-186
Montant de la provision totale	167	537	830		118	0

### 8.8.3 *Capital potentiel et résultat par action*

#### Calcul du résultat de base :

Le calcul du résultat net par action ordinaire est effectué en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires hors actions auto-détenues dans le contrat de liquidité en fin d'exercice, soit 3 435 460 actions moins 1 170 actions, soit 3 434 290 actions.

#### Calcul du résultat dilué :

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Le Groupe a émis le 29 avril 2021 un emprunt obligataire pour un montant de 75 millions d'euros, il s'agit d'un instrument financier dont l'exercice occasionnerait une augmentation de capital, ayant donc théoriquement un effet sur le calcul du résultat dilué par action.

En 2024, le calcul du résultat dilué par action se présente de la façon suivante :

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net revenant au Groupe (en milliers d'euros)	47 490	44 120
Ajustements :		
- Montant des intérêts sur 12 mois net d'IS	1 900	1 355
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	4 161	4 556
<b>Résultat dilué par action (en euro par action)</b>	<b>11,87</b>	<b>9,98</b>

## 8.9 Provisions

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Provisions pour litiges	553	806
Provisions pour pertes de change latentes	9	227
Provisions pour risques	34	267
Provisions pour charges	16	100
<b>Sous-total provisions</b>	<b>612</b>	<b>1 399</b>
Ecarts d'acquisition négatifs, nets	( 0)	165
<b>Total provisions</b>	<b>612</b>	<b>1 564</b>

Les provisions comprennent essentiellement des provisions pour litiges avec les fournisseurs et les salariés.

Les écarts d'acquisition négatifs étaient relatifs aux rachats d'actions lors de l'émission, en 2018, de plans d'attributions gratuites d'actions octroyés à des salariés d'EAD et Voyageurs UK.

Ces écarts d'acquisition négatifs ont été repris en résultat sur l'exercice.

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	
<b>31/12/2023</b>	<b>1 564</b>
Dotations	278
Reprises	( 1 192)
Différence de conversion	( 38)
<b>31/12/2024</b>	<b>612</b>

## 8.10 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	76 898	77 139
Emprunts obligataires	1 000	1 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 159	4 028
Autres emprunts et dettes assimilées	839	435
Intérêts courus sur emprunts	8 673	6 222
Concours bancaires courants	850	923
Comptes courants associés	121	78
<b>TOTAL</b>	<b>90 540</b>	<b>89 825</b>

Les principales variations des autres emprunts et dettes financières (hors intérêts courus, concours bancaires courants et comptes courants d'associés) s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	
<b>31/12/2023</b>	<b>82 602</b>
Emission d'emprunts	593
Remboursements d'emprunts	( 2 245)
Mouvements de périmètre	( 2)
Reclassement	67
Différence de conversion	2
<b>31/12/2024</b>	<b>81 017</b>

Les deux emprunts obligataires convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA) d'un total de 130 000 millions d'euros ont les caractéristiques suivantes :

	OCA 1	OCA 2
Nombre d'obligations émises	882 351	651 441
Prix unitaire de souscription	85 €	85 €
Durée	7 ans	7 ans
Taux d'intérêts annuels	3%	3%
Modalités de paiements des intérêts	In fine, en numéraire en cas de remboursement des OCA, en actions de la Société en cas de conversion des OCA	Annuellement
Modalités de conversion	Les obligations seront converties automatiquement et de plein droit en actions nouvelles de la Société dans les cas suivants : en cas de survenance, postérieurement au 30 avril 2025 d'un changement de contrôle ou à la date d'échéance. Il n'y a donc pas de risque de non conversion	Les obligations sont convertibles à la main du porteur tout au long de la vie de l'OCA et automatiquement en actions à son échéance. Une partie a déjà fait l'objet de conversion en actions.

## 8.11 Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation et autres dettes se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>33 722</b>	<b>29 658</b>
Clients - avances et acomptes reçus	1 057	1 034
Dettes sociales	30 043	29 193
Dettes fiscales	8 322	7 134
Autres dettes d'exploitation	7 066	8 909
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	359	3 208
Autres dettes	2 397	3 188
Produits constatés d'avance	272 879	242 344
Ecarts de conversion passif	1 255	1 438
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>323 377</b>	<b>296 448</b>
<b>Total dettes et comptes de régularisation</b>	<b>357 099</b>	<b>326 107</b>

La diminution des dettes liées aux acquisitions d'immobilisations s'explique par le paiement, au cours de l'exercice, de l'earn-out relatif à l'acquisition du sous-groupe Eurofun.

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations facturées pour un départ postérieur à la date d'arrêté. Leur montant est donc fonction de l'importance du carnet de commande en date d'arrêté. Leur variation est importante au 31 décembre 2024 en raison de la hausse d'activité sur l'exercice.

L'ensemble des dettes a une échéance inférieure à un an.

## 8.12 Instruments financiers

Le Groupe utilise des contrats d'achats à terme de devises (de dollars essentiellement) contre euros pour couvrir ses futurs achats de prestations de voyage libellées en devise. Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commande analysé périodiquement.

Le portefeuille d'instruments financiers est le suivant :

	31/12/2024		31/12/2023		31/12/2022	
	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre devise	Position globale en milliers d'euros	Cours moyen euro contre
Achats à terme dollars	29 120	0,9238	30 743	0,9689	25 317	0,9540
Achats à terme autres devises	11 129	N/A	11 757	N/A	18 894	N/A
Vente à terme devises		N/A		N/A	168	N/A

## 8.13 Autres engagements hors bilan

### 8.13.1 *Engagements donnés*

Ils sont similaires à ceux au 31 décembre 2023, et se répartissent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
- Cautions données (1)	12 141	11 606
- Nantissement sur comptes à terme (2)	14 000	14 000
- Lettres de garantie fournisseurs	471	463
- Engagements fluviaux (3)	1 325	1 920
- Indemnités de départ à la retraite (4)	3 013	2 727
- Hypothèque sur mobilier	-	51
- Garantie donnée par Comptoir des Voyages	18	18
- Contrats de bail en cours (5)	3 858	non mentionné
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>34 826</b>	<b>30 785</b>

- (1) Les cautions données correspondent principalement aux cautions données par Voyageurs du Monde au bénéfice de certaines filiales du Groupe.
- (2) Le nantissement sur comptes à terme a été consentie par GROUPAMA ASSURANCE en contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages.
- (3) Les engagements fluviaux comprennent les loyers de la Flaneuse du Nil pour 360 milliers de dollars et les travaux de rénovation et de maintien des services à bord du Steam Ship Sudan pour 978 milliers d'euros.
- (4) Le calcul des indemnités de départ à la retraite est expliqué en note 6.15.
- (5) Les contrats de bail en cours concernent l'engagement donné jusqu'au 31 mai 2028 pour le bail de Voyageurs de Monde au 55, rue Ste Anne à Paris 2.

### 8.13.2 *Engagements reçus*

La société Comptoir Des Voyages a des franchises pour travaux d'un montant total restant de 11 milliers d'euros.

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- de l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- de l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros)

La société Voyageurs du Monde Canada dispose aussi d'une ligne de crédit d'un montant de 100 000 CAD.

### **8.13.3 Engagements réciproques**

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur les actions de Voyageurs du Monde UK et exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2024. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

EAD a octroyé aux actionnaires minoritaires de la société EuroFun Holding une promesse d'achat (put) exerçable sur 17,5% des titres qu'ils détiennent. Concomitamment, EAD bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable l'année suivant le dernier put. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option et du niveau de trésorerie nette.

## 9 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 9.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation comparatif se présente de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
<b>Chiffres d'affaires</b>	735 270	693 592
Coûts des prestations vendues	( 498 700)	( 474 136)
<b>Marge brute</b>	<b>236 570</b>	<b>219 457</b>
<i>Taux de marge brute</i>	<i>32,17%</i>	<i>31,64%</i>
Autres produits d'exploitation	4 460	2 360
Services extérieurs	( 46 566)	( 43 717)
Charges de personnel	( 123 183)	( 109 989)
Autres charges d'exploitation	( 802)	( 1 413)
Impôts et taxes	( 2 156)	( 2 036)
<b>EBITDA</b>	<b>68 323</b>	<b>64 662</b>
<i>Dotations aux amortissements d'exploitation (net)</i>	<i>( 7 113)</i>	<i>( 6 198)</i>
<i>Dotations aux provisions d'exploitation</i>	<i>( 573)</i>	<i>( 1 270)</i>
<i>Reprise de provisions d'exploitation</i>	<i>925</i>	<i>515</i>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	( 6 761)	( 6 953)
<i>Sous-total charges d'exploitation</i>	<i>( 180 270)</i>	<i>( 164 107)</i>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et aux dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>61 562</b>	<b>57 709</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	( 283)	
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et aux dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>61 279</b>	<b>57 709</b>

Le résultat d'exploitation s'établit à 61 279 milliers d'euros au 31 décembre 2024, en augmentation par rapport au 31 décembre 2023. Cette nette amélioration s'explique par une hausse de l'activité sur l'exercice qui a permis de dégager un EBITDA de 68 323 milliers d'euros au 31 décembre 2024, contre 64 662 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

#### 9.1.1 *Chiffre d'affaires*

L'activité reprenant, le chiffre d'affaires consolidé d'un montant de 735,3 millions d'euros est en augmentation de 6,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression concerne les deux principales activités du Groupe (sur-mesure +6,4% et aventure 7,8%).

#### 9.1.2 *Marge brute*

La marge brute passe de 31,64 % au 31 décembre 2023 à 32,17 % au 31 décembre 2024.

### 9.1.3 Services extérieurs

Les services extérieurs, à 46,6 millions d'euros, sont en augmentation (6%) par rapport à décembre 2023. Cette augmentation est en lien avec l'évolution de l'activité.

### 9.1.4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 123,1 millions d'euros au 31 décembre 2024 et augmentent de 7%. Cette augmentation est en lien avec l'évolution de l'activité.

### 9.1.5 EBITDA

L'EBITDA s'établit à 68,3 millions d'euros, à comparer avec 64,7 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette augmentation est en lien avec l'évolution de l'activité.

### 9.1.6 Dotations nettes aux amortissements et provisions

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Dotations nettes aux amortissements	( 7 113)	( 6 198)
Dotation nettes aux provisions	352	( 755)
<b>Total dotations nettes des reprises</b>	<b>( 6 761)</b>	<b>( 6 953)</b>

La dotation nette aux amortissements n'appelle pas de commentaire particulier.

### 9.1.7 EBIT

Sous l'effet des éléments précédemment énoncés, l'EBIT est en nette progression, à +3,6 millions d'euros.

## 9.2 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Charges et produits d'intérêt	( 2 568)	( 1 847)
Profits / pertes de change	( 433)	( 110)
Dotations et reprises aux dépréciations et provisions	283	( 105)
Autres produits et charges financiers	9 787	7 313
<b>TOTAL</b>	<b>7 069</b>	<b>5 251</b>

La forte augmentation des charges d'intérêt chez Voyageurs du Monde s'explique par les intérêts capitalisés sur les obligations convertibles réservées (OCA1)

## 9.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Opérations de gestion	( 228)	( 637)
Opérations en capital	( 999)	( 68)
Dotations et reprises aux provisions et dépréciations exceptionnelles	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>( 1 226)</b>	<b>( 703)</b>

## 9.4 Analyse de l'impôt

Les tableaux ci-dessous reflètent le détail des impôts au 31 décembre 2024 :

### 9.4.1 *Charge d'impôt de l'exercice*

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Impôt exigible	( 16 838)	( 15 688)
Impôt différé	321	336
<b>Total impôt sur les résultats comptabilisé</b>	<b>( 16 517)</b>	<b>( 15 352)</b>
Résultat avant impôt	67 256	62 292
Charge d'impôt du Groupe	( 16 517)	( 15 352)
<b>Taux facial d'impôt du groupe rapporté au résultat courant en %</b>	<b>24,56%</b>	<b>24,65%</b>

Le taux théorique retenu au titre de l'exercice 2024 est de 25 %.

En 2024, l'écart entre le taux théorique et le taux facial était principalement lié aux différences permanentes en consolidation, ainsi qu'au crédit d'impôts.

La preuve d'impôts peut s'analyser ainsi au titre de l'exercice 2024 :

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>50 738</b>	<b>46 939</b>
Impôt exigible	( 16 838)	( 15 688)
Impôt différé	321	336
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>67 256</b>	<b>62 291</b>
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	25,00%	25,00%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>16 814</b>	<b>15 573</b>
Incidence des :		
Différences permanentes	( 1 046)	( 884)
Crédits d'impôts	1 788	1 720
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables	( 166)	( 85)
Déficit activé par PPA et consommés au S2 2022		( 256)
Utilisation de déficits fiscaux antérieurement non activés	72	29
Effet des différentiels de taux	( 4)	81
Retenue à la source	( 7)	18
Contribution additionnelle	( 369)	( 314)
Autres	28	( 88)
<b>Charge d'impôt effectivement constatée</b>	<b>16 518</b>	<b>15 352</b>
<b>Taux d'impôt effectif (%)</b>	<b>24,56%</b>	<b>22,75%</b>

### 9.4.2 *Intégration fiscale*

Le Groupe est composé d'un Groupe d'Intégration Fiscale au 31 décembre 2024, dont la société intégrante est Voyageurs du Monde. Les sociétés en faisant partie sont Voyageurs Du Monde, Comptoir Des Voyages, Destinations En Direct, Livres Et Objets Du Monde et Voyageurs Au Japon.

### 9.4.3 *Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés par catégorie*

Montant net par catégorie (en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	I.D. Actif	I.D. Passif	I.D. Actif	I.D. Passif
Sur différences temporaires	2 725	0	2 650	0
Sur reports fiscaux déficitaires	357	0	355	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 082</b>	<b>0</b>	<b>3 005</b>	<b>0</b>

Des impôts différés sont constatés sur les déficits des filiales dont le résultat, sauf événement imprévisible, sera bénéficiaire. En l'absence de dettes ou de créances d'impôts supérieures à 12 mois, les taux retenus pour le calcul des impôts différés sont :

- Pour les entités françaises : 25%
- Pour les sociétés étrangères : le taux d'impôt local.

## 10 Autres informations

### 10.1 Informations sectorielles

Les trois secteurs d'activité principaux du Groupe sont la vente de Voyages sur Mesure, la vente de Circuits d'Aventure et l'activité Vélo. Chaque filiale est rattachée à son secteur dominant.

Au 31 décembre 2024, la répartition par secteur s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Voyages sur Mesure	Circuits Aventure	Bike	Divers	Total
Chiffre d'affaires	414 617	205 993	113 777	883	<b>735 270</b>
Résultat d'exploitation avant DAP aux écarts d'acquisition	40 048	13 362	5 397	2 755	<b>61 562</b>
Immobilisations incorp. et corp.	37 882	44 636	55 973	25	<b>138 515</b>
- dont Ecart d'acquisition	12 937	25 519	27 243	0	<b>65 699</b>

Au 31 décembre 2023, la répartition par secteur s'établissait comme suit :

en milliers d'euros	Voyages sur Mesure	Circuits Aventure	Bike	Divers	Total
Chiffre d'affaires	389 855	190 210	111 839	1 689	<b>693 592</b>
Résultat d'exploitation avant DAP aux écarts d'acquisition	35 965	13 827	6 033	1 884	<b>57 709</b>
Immobilisations incorp. et corp.	29 722	42 503	40 723	12	<b>112 960</b>
- dont Ecart d'acquisition	13 263	25 003	12 551	0	<b>50 816</b>

### 10.2 Effectif moyen du Groupe

Au 31 décembre 2024, l'effectif moyen est de 1.884 personnes (contre 1.754 au 31 décembre 2023), dont 761 salariés à l'étranger.

### 10.3 Commentaires relatifs au tableau des flux de trésorerie

Le détail des grandes rubriques de la variation du besoin en fonds de roulement s'établit comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Stocks et en-cours	4	( 485)
Créances d'exploitation	( 20 549)	( 36 502)
Dettes d'exploitation	3 501	( 3 924)
Charges constatées d'avance	( 5 479)	( 5 541)
Produits constatés d'avance	29 065	55 027
Autres créances et autres dettes diverses	( 4 251)	9 749
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>2 291</b>	<b>18 325</b>

La nature de l'activité du Groupe dégage structurellement une ressource en fonds de roulement. En effet, le versement systématique d'un acompte par le client avant son départ génère un excédent de

trésorerie. Le niveau de cette ressource en fonds de roulement au 31 décembre est dépendant du niveau des prestations facturées pour des départs sur l'exercice suivant. Celui-ci se traduit dans le montant des produits constatés d'avance en fin d'exercice.

### 10.3.1 Incidence des variations de périmètre

en milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Prix d'achat des titres de participation	( 29 968)	( 593)
Trésorerie acquise	855	36
<b>TOTAL</b>	<b>( 29 113)</b>	<b>( 557)</b>

En 2024, l'incidence des variations de périmètre provient essentiellement des prises de participation dans les filiales Eurofun Holding (- 27,5 millions d'euros), Den Langsomme (-1,2 millions d'euros), Le Monde à Vélo (-0,5 millions d'euros), Cyclotourisme (-0,3 millions d'euros), Nomade Aventure (-0,1 millions d'euros) et Comptoir des Voyages (-0,1 millions d'euros).

## 10.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leurs fonctions s'élèvent à 3 198 milliers d'euros.

## 10.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires pendant l'exercice 2024 lié à la mission des Commissaires aux Comptes s'élève à 409 milliers d'euros.

## 10.6 Evénements post-clôture

Aucun événement n'est intervenu depuis le 31 décembre 2024.



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

**GRANT THORNTON**  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

# Voyageurs du Monde

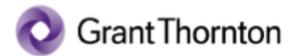
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024  
Voyageurs du Monde  
55 rue Sainte-Anne - 75002 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

**GRANT THORNTON**  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : 29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine  
632013843 RCS NANTERRE



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

**GRANT THORNTON**  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## Voyageurs du Monde

55 rue Sainte-Anne - 75002 PARIS

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Voyageurs du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.1.2.a) "Règles générales" de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 65 985 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.1.2.e) "Evaluation des titres de participation" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

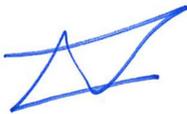
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 8 avril 2025

KPMG S.A.



Rémi Toulemonde  
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2025

GRANT THORNTON

Virginie  
PALETHORPE

Digitally signed by Virginie  
PALETHORPE  
Date: 2025.04.08 20:03:44 +02'00'

Virginie Palethorpe  
Associée

# 1 BILAN

## 1.1 BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort.</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 362	10 053	2 309	1 076
Fonds commercial	958	24	934	934
Autres immobilisations incorporelles	3 862	3 122	739	301
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	251		251	
Constructions	2 803	87	2 716	
Installations techniques, matériel, outillage	2	2		
Autres immobilisations corporelles	20 654	18 131	2 523	1 804
Immobilisations en cours	2 263		2 263	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	78 385	12 400	65 985	62 982
Créances rattachées à des participations	3 389		3 389	3 412
Autres titres immobilisés	50	25	25	25
Prêts	76	31	45	4
Autres immobilisations financières	848	21	827	5 562
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>125 902</b>	<b>43 895</b>	<b>82 006</b>	<b>76 100</b>
Avances et acomptes versés / commandes	1		1	14
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	48 940	6	48 934	47 911
Autres créances	33 303		33 303	9 331
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	53 173		53 173	55 497
Disponibilités	22 891		22 891	136 983
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	19 464		19 464	18 170
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>177 772</b>	<b>6</b>	<b>177 766</b>	<b>267 904</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	393		393	506
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	334		334	601
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>304 400</b>	<b>43 901</b>	<b>260 499</b>	<b>345 112</b>

## 1.2 BILAN PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Capital social ou individuel	3 435	4 318
Primes d'émission, de fusion, d'apport	100	67 710
Réserve légale	972	972
Autres réserves	2 354	216
Report à nouveau		48 072
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>49 502</b>	<b>20 958</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>56 364</b>	<b>142 246</b>
Provisions pour risques	403	693
Provisions pour charges	5	85
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>408</b>	<b>778</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	85 537	83 346
Autres emprunts obligataires	1 033	1 015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		364
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 168	10 984
Dettes fiscales et sociales	13 745	14 245
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	175	187
Autres dettes	4 648	5 499
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	86 827	85 833
<b>DETTES</b>	<b>203 133</b>	<b>201 472</b>
Ecarts de conversion passif	595	616
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>260 499</b>	<b>345 112</b>

## 2 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	230 545	220 988
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>230 545</b>	<b>220 988</b>
Production immobilisée	898	
Subventions d'exploitation	11	15
Reprises sur dépréciations, amortissements et transferts de charges	566	3 043
Autres produits	73	53
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>232 093</b>	<b>224 099</b>
Autres achats et charges externes	164 689	160 199
Impôts, taxes et versements assimilés	1 123	858
Salaires et traitements	27 905	26 391
Charges sociales	10 664	10 627
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	1 460	1 193
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Provisions pour risques et charges	316	488
Autres charges	152	160
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>206 309</b>	<b>199 915</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>25 783</b>	<b>24 184</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations	27 315	2 849
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	
Autres intérêts et produits assimilés	2 333	3 875
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 134	298
Différences positives de change	10	4
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 635	907
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>35 429</b>	<b>7 933</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	13	126
Intérêts et charges assimilées	2 533	1 806
Différences négatives de change	101	25
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>2 647</b>	<b>1 956</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>32 782</b>	<b>5 976</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>58 566</b>	<b>30 160</b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	68	948
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>68</b>	<b>948</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4	1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	65	1 214
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>69</b>	<b>1 214</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1</b>	<b>-267</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 172	1 850
Impôts sur les bénéfices	6 891	7 085
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>267 591</b>	<b>231 044</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>218 089</b>	<b>210 086</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>49 502</b>	<b>20 958</b>

## 3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

### 3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION

#### 3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

##### a. Activité commerciale

Dans un contexte international toujours incertain, l'exercice 2024 connaît une activité stable par rapport à celle de 2023.

Comptablement, le chiffre d'affaires s'établit à **230 545 milliers d'euros** et apparaît en progression de 4,32 % par rapport à l'exercice 2023. Cette progression s'explique par la prise en compte du chiffre d'affaires relatif aux achats de voyages refacturés à sa filiale Suisse qui étaient auparavant indument déduits des achats correspondants.

##### b. Mouvements sur les capitaux propres

Le 17 juin 2024, une augmentation de capital de 20 milliers d'euros a été réalisée par incorporation du compte spécial de réserves indisponibles résultant d'une attribution définitive d'actions nouvelles gratuites (décision AG de juin 2023).

Entre le 27 juin et le 16 juillet 2024, la Société a lancé une Offre Publique de Rachat d'Actions (OPRA) portant sur 866 666 actions maximum. Le prix de rachat a été fixé à 150 € l'action. L'offre a été intégralement souscrite pour un montant total de 130 000 milliers d'euros.

A la suite de cette opération, la Société a décidé d'annuler ces actions, ainsi que les 38 598 actions acquises en 2023 dans le cadre d'un programme de rachat d'actions (pour un montant de 4 731 milliers d'euros), par une réduction de capital. L'écart entre la valeur de rachat des actions (134 731 milliers d'euros) et la valeur nominale des actions (905 milliers d'euros), soit 133 826 milliers d'euros, et les frais liés à l'OPRA (895 milliers d'euros) ont été imputés sur les primes et réserves disponibles.

##### c. Divers

Suite à l'OPRA, le ratio de conversion des obligations est modifié comme suit :

- pour les obligations publiques : 1,014 action pour 1 obligation
- pour les obligations privées : 1,011 action pour 1 obligation

Voyageurs du Monde acquiert le 21 mars 2024 un hôtel particulier situé à Bordeaux rue Thiac pour un montant total (frais et honoraires compris) de 2 798 milliers d'euros dont 251 milliers d'euros de terrain. Cette nouvelle agence – en remplacement de celle située rue Mably – ouvre le 3 juin 2024.

Le 30 décembre 2024, la Société achète un immeuble à Nantes, boulevard Gabriel Guist'hau. Cet immeuble accueillera courant 2025 les équipes actuellement localisées rue des Bons Français. A fin décembre 2024, le montant définitif correspondant à cet immeuble n'étant pas connu, la provision versée au notaire pour la signature de l'acte (2 259 milliers d'euros) a été comptabilisée en immobilisations en cours.

## 3.1.2 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

### a. Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) :

- Continuité de l'exploitation : la continuité de l'exploitation est assurée
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre

La société applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coût historique.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Voyageurs du Monde a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises.

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client.

Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

### b. Immobilisations incorporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 mois
Site Internet, logiciel interne	Linéaire	3 à 10 ans
Photothèque	Linéaire	selon durée contrat de cession
Mali de fusion	Linéaire	20 ans

Conformément au règlement ANC 2014-03, certains frais de développement sont immobilisés, projet par projet. Ils concernent les développements informatiques, réalisés par les équipes internes (production immobilisée) et des prestataires externes et sont amortis sur 10 ans, durée d'utilité de ces projets.

### c. Fonds commercial et droit au bail

Le poste intitulé au bilan « Fonds Commercial » est uniquement composé des droits au bail acquis lors de la constitution de nos agences.

Ces droits au bail ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle retenue est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir d'un multiple de l'EBITDA généré par l'agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

#### **d. Immobilisations corporelles**

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Terrains	Sans	-
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 / 6 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Œuvres d'art	Sans	-

#### **e. Evaluation des titres de participation**

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition :

- Pour l'activité de tours opérateurs et de réceptifs, la valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité, déterminée sur la base de cash-flows actualisés.
- Pour les hébergements, la valeur recouvrable des actifs correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité (déterminée sur la base de cash-flows actualisés) et la valeur de marché (réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimées par des agences immobilières ou sur rapport d'expert).

#### **f. Evaluation des valeurs mobilières de placements et des disponibilités**

L'écart éventuel négatif entre la valeur boursière et la valeur au bilan des valeurs mobilières de placement a fait l'objet d'une dépréciation.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus au 31/12/2024.

#### **g. Provisions pour risques et charges**

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse de la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

#### **h. Engagements pris en matière de retraite**

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- l'âge de départ à la retraite est arrêté à 64 ans,
- l'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Iboxx Euro Corporate AA 10 ans de 3,38% au 31 décembre 2024,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3 % par an,

- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
  - du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué seulement des démissions
  - des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50 % sur la totalité de la population.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels.

## 3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.2.1 BILAN ACTIF

#### 3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

##### 3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-23	14 845	-	12 535	2 311
Acquisitions (dotations)	2 337	-	666	1 671
(Cessions) reprises	-	1	1	-
<b>31-déc-24</b>	<b>17 181</b>	<b>-</b>	<b>13 200</b>	<b>3 982</b>

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent :

- Licences informatiques **9 K€**
- Logiciels **2 107 K€**
  - Galaxy* 1 485 K€
  - Autres* 622 K€
- Constitution photothèque **221 K€**

##### 3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AU BAIL

<i>Eléments</i>	<i>Valeurs nettes comptables en milliers d'euros</i>
Un droit au bail acquis en 1990 53 rue Sainte Anne	30
Un droit au bail acquis en 1998 Lyon	58
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	28
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	36
Un droit au bail acquis en 2001 Marseille	213
Un droit au bail acquis en 2002 Nice	30
Un droit au bail acquis en 2004 Grenoble	130
Un droit au bail acquis en 2012 48 rue Sainte Anne	35
Un droit au bail acquis en 2017 Montpellier	373
<b>TOTAL</b>	<b>934</b>

Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture de l'exercice.

### 3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-23	20 215	- 18 410	1 805
Acquisitions (dotations)	6 632	- 682	5 950
(Cessions) reprises	- 873	872	1
<b>31-déc-24</b>	<b>25 974</b>	<b>- 18 220</b>	<b>7 754</b>

Les mouvements de l'exercice par nature s'analysent de la manière suivante :

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Montants en milliers d'euros</i>	
	<i>Achats</i>	<i>Cessions</i>
Terrains	251	
Constructions	2 798	
Agencements des locaux et divers	711	-847
Matériel informatique, bureau, mobilier	610	-26
Œuvres d'art		-1
Immobilisations corporelles en cours	2 263	
<b>TOTAL</b>	<b>6 632</b>	<b>-873</b>

### 3.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATION

#### 3.2.1.3.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

<i>Sociétés en milliers d'euros</i>	<i>Valeurs brutes</i>			<i>Dépréciations</i>	
	<i>31/12/23</i>	<i>Mvts</i>	<i>31/12/24</i>	<i>31/12/23 Dot+/Rep-</i>	<i>31/12/24</i>
EAD	38 837		38 837		
Voyageurs UK	12 529		12 529	3 000	-3 000
EJ-C INC	6 102		6 102		
Villa Bahia	4 323		4 323	3 650	3 650
Voyageurs d'Egypte	4 079		4 079	4 079	4 079
Comptoir des Voyages	2 434	3	2 438		
Satyagraha's Guest House	2 175		2 175	1 200	1 200
Voyageurs du Monde Canada	1 354		1 354		
Villa Nomade	2 763		2 763	1 951	1 951
Voyageurs au Japon	2 470		2 470	1 170	1 170
Livres & Objets du Monde	492		492	274	274
Maroc sur Mesure	201		201		
Voyageurs du Monde Genève	391		391		
Fairmoove	125		125	75	75
Voyages sur le Nil	49		49		
Voyageurs du Monde KK	36		36		
Grèce sur Mesure	20		20		
<b>TOTAL</b>	<b>78 381</b>	<b>3</b>	<b>78 385</b>	<b>15 400</b>	<b>-3 000</b>

Les dépréciations constatées sur l'exercice sont décrites aux paragraphes 3.3.4.1 *provisions et dépréciations à caractère financier*.

### 3.2.1.3.2 LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Caution et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2024	Résultat (+ ou -) exercice 2024	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
<b>EAD</b>	9 841	34 876	98%	38 837	29 964	-	-	17 099	12 978
<b>Voyageurs UK</b>	14	15 331	87%	12 529	288	-	-	-7	-
<b>Voyageurs KK</b>	31	36	100%	36	61	-	719	18	-
<b>EJ-C INC</b>	10 021	-	54%	6 102	-	-	-	-	-
<b>Villa Bahia</b>	2 159	-2 507	100%	673	1 011	-	643	-148	-
<b>Voyageurs d'Egypte</b>	210	-233	100%	0	309	-	2 577	19	-
<b>Comptoir des Voyages</b>	337	16 048	99%	2 438	-	-	99 988	9 379	10 897
<b>Satyagraha's Guest House</b>	0	581	100%	975	-	-	278	-52	-
<b>Villa nomade</b>	459	-326	100%	811	606	90	482	-15	-
<b>Voyageurs du Monde Canada Inc.</b>	161	5 238	53%	1 354	-	-	17 504	1 714	217
<b>Voyageurs au Japon</b>	237	2 047	100%	1 300	805	-	8 977	1 980	2 707
<b>Livres et Objets du Monde</b>	68	180	100%	218	-	-	1 268	81	205
<b>Maroc sur Mesure</b>	38	431	100%	201	-	150	2 727	194	-
<b>Voyageurs du Monde Genève</b>	510	2 338	100%	391	-	186	18 054	176	-
<b>Grèce sur mesure</b>	21	290	98%	20	-	-	4 272	-85	-
<b>Voyages sur le Nil</b>	5	208	56%	49	-	-	-	162	-
<b>Total</b>				65 935	33 044	426	157 489	30 514	27 004

### 3.2.1.4 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles s'élèvent à **848 milliers d'euros** et comprennent :

\* des dépôts et cautionnements versés pour un montant de 692 milliers d'euros.

\* des actions Voyageurs du Monde détenues dans le cadre du contrat de liquidité ouvert à la Société de Bourse Gilbert Dupont en 2009 (frais de négociation 2024 : 9 milliers d'euros). A fin 2024, elles représentent :

<i>Date d'achat</i>	<i>31/12/23</i>	<i>Achats (*)</i>	<i>Ventes (*)</i>	<i>31/12/24 (**)</i>	<i>P.U. €</i>	<i>Total milliers euros</i>
2024 - Contrat liquidité	1 413	18 210	-18 453	1 170	133,44	156

(\*) Cours moyens unitaires :

d'achat : 135,86 €

de vente : 135,29 €

(\*\*) soit 0,03 % du capital de la société

La valeur boursière de ces actions s'élève à 172 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

### 3.2.1.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants en milliers d'euros concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations	78 260	125
Créances ratt. Participations	3 389	
Autres immob. Financières		
Créances clients	84	
Groupe, Associés (actif)	30 784	
Autres créances	350	
Emprunts/dettes financières		
Dettes fournisseurs	-211	
Groupe, Associés (passif)	-272	

### 3.2.1.6 CREANCES – CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>de 2 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Créances rattachées à des participations	3 389	383	3 006	
Prêts	76	10	66	
Autres immobilisations financières	848	156		692
Autres créances clients <sup>(1)</sup>	49 055	49 055		
Personnel et comptes rattachés	27	2		25
Sécurité Sociale et autres organismes	89	89		
Etat impôt sur les sociétés	490	490		
Etat taxe sur la valeur ajoutée	694	694		
Etat autres impôts et taxes				
Groupe et Associés	30 784	820	29 964	
Débiteurs divers	483	483		
Fournisseurs débiteurs	736	736		
Charges constatées d'avance	19 464	19 464		
<b>TOTAUX</b>	<b>106 134</b>	<b>72 382</b>	<b>33 036</b>	<b>716</b>

(1) Les créances clients correspondent principalement aux factures émises par Voyageurs du Monde pour des départs N+1 diminuées des acomptes versés par les clients.

### 3.2.1.7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est composé d'actions de SICAV et de fonds communs de placement pour une valeur comptable de 53 173 milliers d'euros dont 8 003 milliers d'euros nantis (cf. § 3.4.2.1). Ce portefeuille est placé uniquement auprès de la BNP Paribas.

La valeur boursière de ces placements s'élève à 53 700 milliers d'euros à fin décembre 2024. L'écart avec la valeur comptable (527 milliers d'euros dont 331 milliers pour 2024) a fait l'objet d'un retraitement fiscal.

### 3.2.1.8 PRODUITS A RECEVOIR

Inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés »	
- Clients factures à établir	90 K€
Inclus dans le poste « Autres créances »	
- R.R.R. à obtenir	329 K€
- Fournisseurs sur-commissions	430 K€
- Divers	52 K€
Inclus dans le poste « Disponibilités »	
- Intérêts courus / CAT-DAT	<u>1 035 K€</u>
	<b>1 936 K€</b>

### 3.2.1.9 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Au 31 décembre 2024, ces charges s'élèvent à **19 464 milliers d'euros** dont 17 963 milliers d'euros d'achats de prestations de voyages pour des départs 2025/2026.

### 3.2.1.10 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT A ETALER

Les frais engendrés par les emprunts obligataires émis en 2021 se sont élevés à 787 milliers d'euros et ont fait l'objet d'un étalement sur la durée de ces emprunts (7 ans) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Par conséquent, la dotation annuelle pour l'exercice 2024 est de 112 milliers d'euros et à la fin de l'exercice, les frais restant à étaler s'établissent à **393 milliers d'euros**.

### 3.2.1.11 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif s'élèvent à **334 milliers d'euros** et sont composés :

- de la mise au taux de clôture des créances et dettes fournisseurs et Groupe en devises (331 milliers d'euros).

- de la mise au taux de clôture des comptes bancaires (3 milliers d'euros).

## 3.2.2 BILAN PASSIF

### 3.2.2.1 CAPITAUX PROPRES

#### 3.2.2.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Primes	Réserves	R. à Nouv.	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2023	4 318	67 711	1 188	48 072	20 958	142 246
Résultat de l'exercice					49 502	49 502
Affectation du résultat			69 030	-48 072	-20 958	0
Conversion des obligations	3	239				242
Distribution de dividendes						
Réduction de capital (*)	-905	-67 849	-66 871			-135 626
Emission des actions gratuites	20		-20			0
Situation nette au 31/12/2024	3 435	100	3 327		49 502	56 364

(\*) cf. § 3.1.1.b

Dans le cadre de l'emprunt obligataire convertible émis en juillet 2021, 2 835 obligations ont fait l'objet d'une demande de conversion sur l'exercice 2024. Le ratio de conversion ayant été modifié suite à l'OPRA, ces demandes ont déclenché la création de 2 855 actions nouvelles de la Société (nominal de 1 € par action) et la constatation de primes de conversion à hauteur de 239 milliers d'euros.

#### 3.2.2.1.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2024, le capital est composé de 3 435 481 actions de 1€ de valeur nominale incluant 45 708 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

### 3.2.2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>Provisions en milliers d'euros</i>	<i>Soldes</i>	<i>Dotations</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Soldes</i>
	<i>31/12/23</i>	<i>Apport</i>	<i>sans objet</i>	<i>utilisées</i>	<i>31/12/24</i>
<u>Provisions pour charges</u>					
Frais procédures et avocats	5	3		-4	5
Personnel	0				0
Fournisseurs	80		-80		0
<u>Provisions pour litiges</u>					
Clients	24	20	-2		42
Fournisseurs	36	150			186
Prud'hommes/Salariés	366	131	-30	-308	158
<u>Provisions pour risques</u>					
Fournisseurs	143	12	-142		13
Clients	0				0
Pertes de change	126	4	-126		4
<b>TOTAUX</b>	<b>779</b>	<b>320</b>	<b>-380</b>	<b>-312</b>	<b>408</b>

### 3.2.2.3 EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

Le Conseil d'Administration de la Société a constaté en 2021 l'émission de deux emprunts obligataires convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA) d'un total de **130 000 milliers d'euros** :

- un premier emprunt obligataire émis en avril 2021 de 75 000 milliers d'euros au profit de Certares Enrico SARL (nouvel investisseur), Crédit Mutuel Equity SCR et BPI France (investisseurs historiques).  
Cette émission s'inscrit dans le cadre du développement international du Groupe.
- Un second emprunt obligataire émis via une émission publique, en juillet 2021, d'un montant total de 55 375 milliers d'euros.

	OCA 1	OCA 2 *
Nombre d'obligations émises	882 351	651 441
Prix unitaire de souscription	85 €	85 €
Durée	7 ans	7 ans
Taux d'intérêts annuels	3%	3%
Modalités de paiements des intérêts	In fine, en numéraire en cas de remboursement des OCA, en actions de la Société en cas de conversion des OCA	Annuellement
Modalités de conversion	Les obligations seront converties automatiquement et de plein droit en actions nouvelles de la Société dans les cas suivants : en cas de survenance, postérieurement au 30 avril 2025 d'un changement de contrôle ou à la date d'échéance. Il n'y a donc pas de risque de non conversion	Les obligations sont convertibles à la main du porteur tout au long de la vie de l'OCA et automatiquement en actions à son échéance. Une partie a déjà fait l'objet de conversion en actions.

\* Une partie de ces obligations a déjà fait l'objet d'une conversion en actions. Depuis l'émission de juillet 2021 et jusqu'au 31 décembre 2024, 629 115 actions ont été converties.

### 3.2.2.4 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles	85 537	28	85 509	
Autres emprunts obligataires	1 033	33	1 000	
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 168	11 168		
Personnel et comptes rattachés	9 671	9 671		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 446	3 446		
Etat impôt sur les sociétés				
Etat taxe sur la valeur ajoutée	125	125		
Etat autres impôts	502	502		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	175	175		
Groupe et Associés	272	272		
Autres dettes	1 057	1 057		
Produits constatés d'avance	86 827	86 827		
<b>TOTAUX</b>	<b>199 814</b>	<b>113 305</b>	<b>86 509</b>	<b>0</b>

### 3.2.2.5 CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'élèvent à **17 826 milliers d'euros** et se composent principalement de :

- Primes, Intéressement & participation	7 636 K€
- Fournisseurs factures à recevoir	4 457 K€
- Congés payés chargés	2 660 K€
- Organismes sociaux cotisations/provisions	2 231 K€
- Taxes sur les salaires (apprentissage, formation,...)	413 K€
- Clients avoirs à établir	192 K€

### 3.2.2.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au 31 décembre 2024, ils s'élèvent à **86 827 milliers d'euros** et enregistrent une légère augmentation de +1,16% par rapport à l'exercice précédent. Les produits constatés d'avance relatifs aux ventes de voyages pour des départs 2025-2026 représentant 99,88% du poste.

Les achats correspondants à ces ventes pour départs futurs ne sont pas réalisés. Lorsqu'ils le sont, ils ont été reclassés en charges constatées d'avance.

### 3.2.2.7 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif s'élèvent à **595 milliers d'euros** et sont relatifs à la mise au taux de clôture des dettes, créances, prêts et dépôts accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

## 3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 3.3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

#### 3.3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'élève, au 31 décembre 2024, à **230 545 milliers d'euros** soit une augmentation de 4,32% par rapport à l'exercice précédent. A périmètre constant (cf. § 3.1.1.a), celui-ci est quasi-stable.

L'activité Voyages hors achats de voyages refacturés à sa filiale Suisse (210 856 milliers d'euros) est presque identique à celle de l'exercice précédent (210 874 milliers d'euros). Les voyages individuels sur mesure (94% du chiffre d'affaires Voyages 2024 comme en 2023) sont en hausse de 0,13%. L'activité *Voyages pour les Groupes et Collectivités* est en baisse de 2,03 %.

Le chiffre d'affaires divers (9 953 milliers d'euros) connaît lui aussi une forte progression (+ 21,68%) et est relatif principalement aux refacturations intra-groupe qui représentent environ 94,49% de ce poste.

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

<i>Rubriques</i>	<i>C.A. France K€</i>	<i>C.A. Export K€</i>	<i>Total 31/12/24</i>	<i>Total 31/12/23</i>	<i>% 24/23</i>
Voyages	1 470	219 122	220 592	212 808	3,66%
Divers	7 487	2 466	9 953	8 180	21,68%
<b>TOTAL</b>	<b>8 957</b>	<b>221 587</b>	<b>230 545</b>	<b>220 988</b>	<b>4,32%</b>

L'ensemble du C.A. est réalisé en France. Le C.A. export correspond en fait à une notion de destination des voyages vendus.

Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vols secs", les produits correspondants sont comptabilisés comme des ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

#### 3.3.1.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation (**1 548 milliers d'euros**) sont principalement composés :

- de la production immobilisée relative aux développements informatiques (Galaxy et site Internet) et aux aménagements des Agences pour un montant de 898 milliers d'euros.
- de reprises de provisions pour risques et charges (566 milliers d'euros).

### 3.3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, **206 309 milliers d'euros** au 31 décembre 2024, augmentent de 3,20%.

Les autres achats et charges externes, **164 689 milliers d'euros** augmentent de 2,80% et sont constitués principalement des achats liés aux voyages (hors dossiers facturés par Voyageurs Suisse) pour 141 979 milliers d'euros (- 0,67%). Les charges de gestion courante qui représentent environ 9% du poste, sont en baisse de 13,03 %.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 123 milliers d'euros au 31 décembre 2024 et augmentent de 265 milliers d'euros (+30,89%) par rapport au 31 décembre 2023. Cette hausse est due principalement à des taxes assises sur les salaires (taxe d'apprentissage et formation professionnelle continue).

Les charges de personnel qui s'élèvent à 38 569 milliers d'euros enregistrent une augmentation de 4,19%. Elles intègrent l'intéressement (3 584 milliers d'euros). Sans cet élément, elles sont en augmentation de 3,89%.

Les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations (1 460 milliers d'euros au 31 décembre 2024) augmentent de 22,40% (+ 267 milliers d'euros) par rapport à l'exercice 2023.

Enfin, les dotations aux provisions pour risques et charges connaissent une baisse significative de 35,13% (- 171 milliers d'euros).

Sous l'effet combiné de ces éléments, le résultat d'exploitation est en hausse de 6,61% passant de + 24 184 milliers d'euros au 31 décembre 2023 à + 25 783 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

### 3.3.3 RESULTAT FINANCIER

Il s'établit à **+ 32 782 milliers d'euros** à fin décembre 2024 contre + 5 976 milliers d'euros l'exercice précédent. Cette forte variation (+ 26 806 milliers d'euros) s'explique principalement par des dividendes reçus plus importants qu'en 2023 (27 004 milliers d'euros contre 2 619 milliers d'euros).

### CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>Sociétés / Montants milliers €</i>	<i>Ab. créances</i>	<i>Dot. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Intérêts c/c</i>	<i>Dividendes</i>
Livres et Objets du Monde					205
Comptoir des Voyages					10 897
Erta Ale Développement				244	12 978
Voyageurs Canada			73	16	217
Satyagraha's Guest House					
Villa Bahia				2	
Villa Nomade			15	10	
Voyages sur le Nil					
Voyageurs au Japon				5	2 707
Voyageurs d'Egypte				6	
Voyageurs du Monde Genève		-2	1		
Original Travel			35	20	
Voyageurs du Monde UK			3 000	9	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>3 124</b>	<b>311</b>	<b>27 004</b>

### 3.3.4 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

<i>Rubriques / Montants en milliers euros</i>	<i>Bases</i>	<i>Taux I.S.</i>	<i>Montant I.S.</i>
<b>IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :</b>			
Participation des salariés, forfait social	2 607	25,83%	673
Provision pour risques et charges		25,83%	0
C3S	95	25,83%	25
Ecart de conversion passif	595	25,83%	154
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>3 296</b>	<b>25,83%</b>	<b>851</b>
<b>SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE</b>			<b>-851</b>

### 3.3.5 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Résultat avant impôt milliers d'euros</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>	
<b>Résultat courant</b>	58 566	-7 452	51 114
<b>Résultat exceptionnel</b>	-1	0	-1
<b>Crédit Impôt Recherche</b>			0
<b>Participation des salariés</b>	-2 172	561	-1 611
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>56 392</b>	<b>-6 891</b>	<b>49 502</b>

## 3.4 AUTRES INFORMATIONS

### 3.4.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Au 31 décembre 2024, cet engagement s'élève à **1 710** milliers d'euros contre 1 488 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

### 3.4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### 3.4.2.1 CAUTIONS ET NANTISSEMENTS

En contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages consentie par GROUPAMA ASSURANCE, la Société a nanti des comptes à terme pour un montant total en principal de 8 000 milliers d'euros au profit de ce garant.

Voyageurs du Monde s'est porté caution :

Au profit de	Pour le compte de	Pour un montant de
Civil Aviation Authority	Original Travel Company Ltd	7.170 K€ (5.945 K€)
Civil Aviation Authority	KE Travel Adventure Ltd	3.015 K€ (2.500 K€)
Checkout	KE Travel Adventure Ltd	1.520 K€ (1.260 K€)
Accelerant	KE Travel Adventure Ltd	Illimité
Accelerant	Original Travel Company Ltd	Illimité
IATA Suisse	Voyageurs du Monde Genève	186 K€ (175 KCHF)
Société Générale	Maroc sur Mesure	150 K€
Société Générale	Villa Nomade	90 K€
C.I.C.L. Groupe Aries	Salariée	10 K€

Par ailleurs, Voyageurs du Monde par l'intermédiaire de son établissement financier BNP Paribas a adressé des lettres de garantie à première demande / autonomes / cautions bancaires de paiement pour un montant total de 471 milliers d'euros à ses partenaires suivants :

○ Accor		175 K€
○ EAN.com	100K\$ soit	96 K€
○ Accorhotels		80 K€
○ American Express		31 K€
○ Bonotel	30K\$ soit	29 K€
○ Paradoxes		25 K€
○ Gordon Bedbank		20 K€
○ Mondial Gmbh		15 K€

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- de l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- de l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros)

### 3.4.2.2 PROMESSES D'ACHATS ET DE VENTES SUR TITRES

Sur Voyageurs du Monde UK, Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2024. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

### 3.4.2.3 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Voyageurs du Monde a signé le 27 mai 2013 un bail d'une durée de douze ans pour la location de l'immeuble sis 55 rue Sainte Anne – Paris 2<sup>ème</sup>. Un avenant à ce bail a été signé courant 2021 prolongeant la durée de location de 3 ans soit jusqu'en 2028. L'engagement au 31 décembre 2024 s'élève à 3 858 milliers d'euros.

## 3.4.3 INFORMATION SUR LES RISQUES

La société est exposée à un type de risque : le risque de change.

La quasi-totalité des ventes de Voyageurs du Monde s'effectue en euros. La grande majorité des paiements des fournisseurs de prestations terrestres est effectuée en devises. Le dollar américain constitue l'essentiel des paiements effectués en devises. Par conséquent, Voyageurs du Monde est exposé au risque de change sur le décalage entre ses recettes en euros et ses dépenses en devises. L'exposition au risque de change est suivie par la Direction Générale du Groupe et est couverte par le biais de contrats d'achat à terme de dollars.

Au 31 décembre 2024, Voyageurs du Monde détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de **15 536 K€** portant sur :

- USD	12 405	KUSD	pour une contrevaieur de	11 433	K€
- JPY	278 475	KJPY	pour une contrevaieur de	1 752	K€
- ZAR	20 330	KZAR	pour une contrevaieur de	1 022	K€
- THB	14 957	KTHB	pour une contrevaieur de	412	K€
- NOK	4 263	KNOK	pour une contrevaieur de	361	K€
- CAD	457	KCAD	pour une contrevaieur de	306	K€
- AUD	215	KAUD	pour une contrevaieur de	131	K€
- GBP	80	KGBP	pour une contrevaieur de	96	K€
- DKK	165	KDKK	pour une contrevaieur de	22	K€

Ces contrats couvrent les prévisions de dettes d'exploitation sur la période n + 1 pour Voyageurs du Monde.

## 3.4.4 INTEGRATION FISCALE

La société Voyageurs du Monde a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis l'exercice 2013 et est la société intégrante d'un groupe comprenant les sociétés Comptoir des Voyages, Destinations en Direct, Livres et Objets du Monde et Voyageurs au Japon (depuis l'exercice 2014 pour cette dernière).

Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale conclue entre Voyageurs du Monde et les sociétés intégrées sont les suivantes :

- ❖ La société intégrée détermine, au titre de chaque exercice au cours duquel elle est membre du Groupe, l'impôt sociétés (IS) qu'elle aurait dû verser si elle n'avait jamais été intégrée.

- ❖ L'économie d'IS et de Contributions Additionnelles à l'IS qui résulte de l'application de ce régime de l'intégration fiscale, égale à la différence entre d'une part la contribution à l'impôt du Groupe qui doit être payé par la société intégrée et d'autre part l'impôt qui doit être versé au Trésor Public par la société intégrante, est définitivement acquise par la société Voyageurs du Monde. Cette économie d'impôt ne sera donc pas réallouée par la société Voyageurs du Monde à la société intégrée.
- ❖ Dans l'hypothèse où la société intégrée sortirait du groupe d'intégration fiscale et que cette sortie aurait un impact financier la société intégrée sortante et la société intégrante se rapprocheront afin de déterminer une éventuelle indemnisation au profit ou à la charge de la société Voyageurs du Monde. Si le principe d'une telle indemnisation était décidé, la société intégrée et la société Voyageurs du Monde en détermineront le montant ainsi que les termes et conditions.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 6 891 milliers d'euros dont 153 milliers d'euros de charges d'impôt liés à l'intégration fiscale.

### 3.4.5 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination AVANTAGE  
 Adresse 55 rue Sainte Anne  
 75002 PARIS

### 3.4.6 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL 2024</i>	<i>TOTAL 2023</i>
Cadres	68	143	211	198
Non cadres	47	182	230	245
<b>TOTAL</b>	<b>116</b>	<b>325</b>	<b>440</b>	<b>443</b>

### 3.4.7 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'élève à 14,41 € en 2024 contre 4,85 € en 2023.

### 3.4.8 PARTIES LIEES

Les parties liées avec Voyageurs du Monde concernent :

\* Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leur fonction s'élèvent à 1 418 milliers d'euros.

\* Les engagements financiers cités dans le premier tableau du paragraphe 3.4.2.

Les autres conventions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

### 3.4.9 EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement n'est intervenu depuis le 31 décembre 2024.

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

## **Voyageurs du Monde**

Société Anonyme  
au capital de 3 435 481 €

55 rue Saint Anne  
75002 Paris

## **Grant Thornton**

Commissaire aux Comptes

29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **KPMG S.A.**

Commissaire aux Comptes

Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

## **Voyageurs du Monde**

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1 Convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé et soumise à l'approbation de l'Assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

**Avenant n°5 du 12 décembre 2024 à la convention d'impulsion stratégique du 28 août 2013 entre la Société et AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) (autorisation initiale du Conseil d'Administration du 27 août 2013) modifiée par Avenant n°1 du 17 mai 2016, Avenant n°2 du 18 avril 2019, Avenant n°3 en date du 14 octobre 2021 et Avenant n°4 du 14 décembre 2023, étant précisé que cette convention a été transférée à AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS) suite à la fusion par absorption de AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) intervenue le 21 décembre 2018**

- Personnes concernées :

Messieurs Alain CAPESTAN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde et administrateur et Président Directeur Général d'Avantage), Jean-François RIAL (administrateur et Président Directeur Général de Voyageurs du Monde et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Lionel HABASQUE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Loïc MINVIELLE (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Frédéric MOULIN (administrateur et Directeur Général Délégué de Voyageurs du Monde et administrateur et Directeur Général Délégué d'Avantage), Crédit Mutuel Equity SCR, administrateur de la Société et d'Avantage + Avantage (administrateur et actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % dans Voyageurs du Monde)

- Nature et objet

Convention d'impulsion stratégique conclue avec la Société pour une durée indéterminée, prévoyant la fourniture par AVANTAGE de prestations d'assistance stratégique et de développement à la Société.

- Modalités

- Anciennes modalités : versement, chaque année, d'une somme forfaitaire annuelle de 93.600 € H.T., destinée notamment à couvrir les frais engagés par AVANTAGE dans le cadre de l'animation de la Société.

- Nouvelles modalités : à compter rétroactivement du 1er janvier 2024 : versement, chaque année d'une somme forfaitaire annuelle de 133.700 € H.T., destinée notamment à couvrir les frais engagés par AVANTAGE dans le cadre de l'animation de la Société.

**Avenant n°2 du 16 octobre 2024 au contrat de licence et de prestations associés conclu le 16 septembre 2019 entre la Société et Original Travel Company – OTC (bénéficiaire) (autorisation du CA du 17 juillet 2019), amendé par un avenant n°1 du 18 décembre 2020 (autorisation du CA du 18 décembre 2020)**

- Personnes concernées :  
MM RIAL et CAPESTAN (dirigeants de Voyageurs et membres du « Board of Directors » d'OTC)
- Nature et objet  
Fourniture par la Société de licences et prestations au profit d'OTC
- Modalités  
Augmentation de la redevance mensuelle proportionnelle au nombre d'utilisateurs nommés de 100€ HT par utilisateur à 210€ HT par utilisateur, soit un montant facturé au titre de l'exercice 2024 de 98.280 € H.T. (pour les licences Galaxy).

## 2 Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### 2.1 Avance en compte courant consentie par la société au profit de ERTA ALE DEVELOPPEMENT (512 359 548 RCS GRENOBLE) (autorisation du Conseil d'administration du 05.05.2022)

- Personnes concernées :

Voyageurs du Monde en sa qualité de Présidente d'EAD, Messieurs Jean-François RIAL, Alain CAPESTAN, Lionel HABASQUE, Frédéric MOULIN et Loïc MINVIELLE (dirigeants de Voyageurs du Monde).

- Nature et objet

Avance en compte courant de Voyageurs du Monde au profit de Erta Ale Développement pour un montant en principal de 15.000.000 d'euros en vue de financer en partie l'achat de la société Eurofun Holding GmbH et la souscription concomitante à une augmentation du capital social de cette dernière.

- Modalités

Durée de 5 ans ; taux : 1,5 % correspondant aux conditions de marché ; échéance unique le 14 juin 2027.

Montant restant dû au 31/12/2024 : 6.090.000 euros, dont 6.000.000 euros en principal et 90.000 euros en intérêts.

### 2.2 Prêt entre la Société (prêteur) et Voyageurs du Monde UK Limited (emprunteur) (autorisation initiale du Conseil d'administration du 30 novembre 2016) modifié par un avenant n°1 du 18 décembre 2017 (autorisation du Conseil d'administration du 18 décembre 2017) et un avenant n°2 du 20 décembre 2020 (autorisation du Conseil d'administration du 18 décembre 2020)

- Personnes concernées :

Messieurs Jean-François RIAL et Alain CAPESTAN (mandataires communs).

- Nature et objet

Prêt (loan notes) par Voyageurs du Monde au profit de Voyageurs du Monde UK (anciennement dénommée Honeymoon Holdco Limited) pour un montant en principal de 716.240 £, en vue de financer pour partie l'achat de la société Original Travel Company Limited.

- Modalités

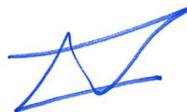
Date d'expiration : 01/07/2026 ; taux : 2% correspondant aux conditions de marché ; report de paiement des intérêts courus pour la période du 31 décembre 2019 au 30 juin 2023 au 1er juillet 2023.

Montant restant dû au 31/12/2024 : 238.746,68 £ (en principal, les intérêts étant intégralement payés au 31 décembre 2024).

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 8 avril 2025

Les commissaires aux comptes

**KPMG S.A.**



Rémi Toulemonde  
Associé

**Grant Thornton**  
**Membre français de**  
**Grant Thornton**  
**International**

Virginie  
PALETHORPE  
E



Digitally signed by  
Virginie  
PALETHORPE  
Date: 2025.04.08  
20:02:55 +02'00'

Virginie Palethorpe  
Associée

# RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

**EXERCICE 2024**



**VOYAGEURS DU MONDE**

DEPUIS 1979

# Voyageurs du Monde

Rapport du commissaire aux comptes sur la vérification de  
la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes inscrit sur la liste mentionnée au II de l'article L.821-13 du code de commerce, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions de l'article 34 alinéa 1 de l'ordonnance n°2023-1142 du 6 décembre 2023 et des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

## 1. Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie «Nature et étendue des travaux», et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## 2. Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

## 3. Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

## 4. Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'Administration.

## 5. Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de lutte contre la corruption ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## 6. Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière.

## 7. Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

## 8. Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre novembre 2024 et mars 2025 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons mené 4 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

## 9. Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce en matière sociale et environnementale, ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques conformément au I de l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes présentées en Annexe. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>1</sup> et couvrent entre 20 et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine

---

<sup>1</sup> Allibert – Guides de Haute Montagne SASU, Chamina Sylva SASU, Loire Valley Travel SASU, Comptoir des Voyages SAS

professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris, le XX

Le commissaire aux comptes

Aca Nexia  
Représenté par  
Sandrine Gimat

# Annexe

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs ou qualitatifs considérés comme les plus importants ayant fait l'objet de tests de détail :

## Informations quantitatives

### Sociales

Répartition des effectifs par genre et par statut  
Répartition des départs par motif  
Montants distribués aux salariés et part du résultat d'exploitation

### Environnementales

Tonnes de Co2 émises sur les voyages

### Sociétales

Montants des dons réalisés via le fonds de dotation

## Informations qualitatives

### Sociales

Formations

### Sociétales

Engagement B Corp pour Terres d'Aventures et Alibert Trecking  
Accord collectif